



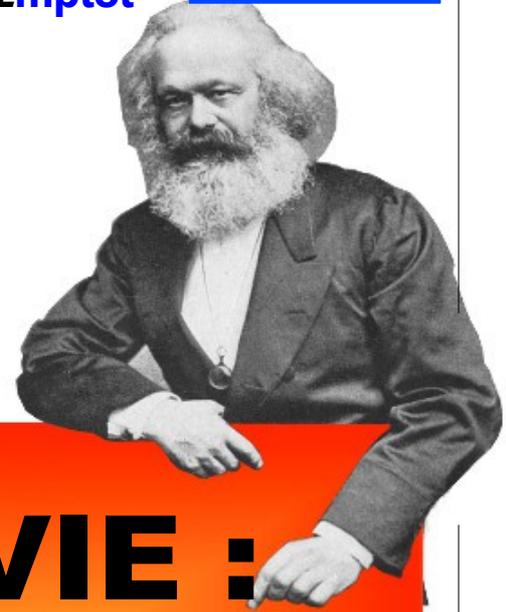
# RAPSE

La Lettre

N° 148  
29 mars  
2018

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

Partagez par mail cette  
lettre du Rapse



# SALAIRE A VIE : CHAUSSES-TRAPPES, CONSERVATISME ET ILLUSIONS

## Sommaire

- ✓ 1) Salaire à vie : Chausse-trappes, conservatisme et illusions..... Pages 2/10
- ✓ 2) Sécurité Emploi Formation au service des luttes..... Pages 10/11
- ✓ 3) Effarant -citations B. Friot..... Page 12
- ✓ 4) Salaire à vie : florilège avec H. Sterdyniak, J. Gadrey, P. Khalfa, JM Harribey, B. Borrits,  
A. Bihr, M. Husson : économistes attérés, S. Chicotte inspecteur du travail.....Page 13/32



## **SALAIRE A VIE : CHAUSSES-TRAPPES, CONSERVATISME ET ILLUSIONS**

**Gisèle Cailloux**  
[g.cailloux@pcf.fr](mailto:g.cailloux@pcf.fr)

« Imaginons un « économiste » qui se prononce clairement contre la lutte pour le plein-emploi, contre les services publics, contre les minimas sociaux, contre le salaire minimum, contre la sécurité emploi-formation, contre l'allocation d'autonomie pour la jeunesse, contre la réduction du temps de travail, contre un pôle public bancaire, contre le financement des emprunts publics par la Banque centrale, contre la révolution fiscale, contre la taxation des profits, contre la taxation des revenus du capital.

C'est lui que le PCF invite pour les Etats Généraux du Progrès social. »

**Henri Sterdyniak**

Nous sommes dans un contexte politique extrêmement difficile : tous nos « conquis » comme les appelait A. Croizat, sont remis en cause par les ordonnances de Macron, le chômage et la précarité explosent, la gauche française semble hors jeu pour longtemps, les idées d'extrême droite progressent en Europe et sont portées au pouvoir dans certains pays. Une nouvelle crise, que des économistes prédisent plus forte que celle de 2007/2008 est à notre porte et les risques de guerre se multiplient

### **Que faire devant l'ampleur des défis qui nous sont posés ?**

Les communistes ont des propositions, mais, faute d'être portées et expérimentées, elles sont très peu connues. Et même dans les luttes que nous soutenons, bien souvent, elles n'apparaissent pas, ou leur cohérence avec l'ensemble des mesures susceptibles d'ouvrir des perspectives transformatrices est absente.

**La nature a horreur du vide disait Aristote.** Il est donc naturel que tout ce qui apparaît comme radical exerce une séduction sur une partie du peuple de gauche : c'est le cas avec le discours velléitaire de Mélenchon et maintenant bien que de façon plus limitée, aussi avec les propositions de Bernard Friot.

Mais le velléitaire, les incantations, ne constituent pas des réponses vraiment radicales ni crédibles, et n'ont jamais abouti à une transformation de la société.

**Mais le velléitaire, les incantations, n'ont jamais abouties à une transformation de la société.**

## **Le « salaire à vie » plus efficace que la Sécurité Emploi Formation pour dépasser le capitalisme ?**

Certains disent qu'il faudrait préférer les théories du sociologue B. Friot sur le « salaire à vie » et renoncer à la proposition communiste de Sécurité Emploi Formation que Friot dénonce comme ... réformiste !

🌐 Rappelons que la SEF a fait l'objet d'Assises Nationales en février 2007 (et d'un N° spécial d'Économie et Politique), qu'elle a été intégrée par le PCF dans son projet depuis par tous ses congrès, notamment les 36<sup>e</sup> et 37<sup>e</sup> et actée par le dépôt d'une proposition de loi en janvier 2017 déposée par le député communiste André Chassaigne, et le groupe qu'il préside, soutenu par une conférence de presse présidée par Pierre Laurent secrétaire national du PCF.





● Bien que n'étant pas totalement nouveaux, B. Friot et son salaire à vie sont devenus assez brutalement omniprésents dans notre vie de communiste : invité, comme s'en étonne Henri Sterdyniak, aux « Etats Généraux du Progrès social » mais aussi à de nombreux débats ou encore pour présenter ses thèses, choyé par l'Humanité qui lui accorde interviews et tribunes. On peut s'interroger sur cet engouement à la veille d'un congrès extraordinaire qui—devrait pourtant surtout porter sur le bilan des années passées et de la séquence électorale de 2017 (présidentielle, législatives) et les conséquences à en tirer.

## B. Friot, de quoi s'agit-il ?

Pour Bernard Friot, les individus se verraient conférer à leur majorité une qualification leur donnant droit à un salaire à vie (1500 € au départ), quelle que soit leur activité, et même sans aucune activité.

Ce salaire serait payé grâce à une cotisation prélevée sur la valeur ajoutée des entreprises. Pour valider celle-ci, Bernard Friot formule une approximation hasardeuse qui consiste à dire que ce salaire à vie existe déjà, qu'il s'agit d'un « **déjà-là communiste** » qu'il suffirait de généraliser ! « *Si l'on ajoute aux 5,5 millions de fonctionnaires la moitié des retraités qui ont une pension proche de leur salaire (soit environ sept millions), les libéraux de santé, les salariés à statut et ceux des branches avec droit à carrière, c'est environ dix-sept millions de personnes, le tiers des plus de 18 ans, qui ont aujourd'hui, peu ou prou, un salaire à vie, fondé sur une qualification personnelle.* » Pour appuyer sa démonstration, B. Friot embauche Ambroise Croizat, le père de la sécurité sociale.

« (...)Nous socialisons déjà plus de 40 % du salaire total dans les cotisations sociales et la contribution sociale généralisée (CSG). Sur la base de ce « déjà-là », on peut envisager la socialisation de l'intégralité du salaire, y compris celle de sa composante directe, par une cotisation qui se substituerait à la paie versée par un employeur et qui garantirait la sûreté du salaire à vie. (...)» B. Friot : Le monde diplomatique Fev 2012

## Mais ces affirmations ne résistent pas à l'examen des faits !

**Les retraités** : D'emblée, il annonce la couleur : c'est une « *erreur qui consiste à dire que ce sont les cotisations actuelles des autres, des actifs, qui financent ma retraite d'aujourd'hui* ». Il remet ainsi en cause la conception même de la retraite par répartition créée par A. Croizat et persiste en dénonçant « *l'illusion de la solidarité intergénérationnelle* ».

**Les faits** : Avec la Sécurité Sociale, A. Croizat permet l'accès aux soins pour tous en sortant partiellement cette activité du secteur marchand : **chacun cotise en fonction de ses moyens et chacun reçoit en fonction de ses besoins**. C'est une avancée considérable qui montre que la lutte peut conduire à des avancées sociales importantes, avec une certaine rupture concernant la domination du capital. **Mais cette avancée, cette rupture, n'ont, à aucun moment, sorti le travail humain de l'exploitation capitaliste, contrairement à ce que dit B. Friot** ... Le salarié est resté dans un rapport de subordination avec son employeur, il continue de vendre sa force de travail par nécessité !

**Le discours d'A. Croizat du 8 août 1946** à l'Assemblée Nationale permet de comprendre l'importance qu'attache le ministre communiste au fait que tout homme en capacité de travailler doit avoir une activité rémunératrice et qu'il faut assurer des revenus à celui qui ne peut plus travailler. Les financements de la sécurité sociale, et donc des retraites, sont, explique-t-il, le fait de « *la solidarité inter-générationnelle, interprofessionnelle, (...) et prises sur les richesses créées dans l'entreprise* ». Rien à voir avec ce qu'en dit B. Friot !



## **Ambroise Croizat :**

« (...) Sauvegarder le capital humain du pays par la prévention de la maladie. Voilà qui suffit à démontrer l'ampleur du contenu de la notion de sécurité sociale. **Celle-ci implique d'abord une organisation économique qui fournisse à tous les hommes et à toutes les femmes en état de travailler une activité rémunératrice.** (...) Il faut, en second lieu, que l'activité ainsi garantie à tous les hommes et à toutes les femmes leur apporte les ressources suffisantes pour satisfaire à leurs besoins personnels et pour couvrir leurs charges familiales. (...) Enfin, et c'est le dernier chapitre de la sécurité sociale, **il faut parer aux conséquences de la perte possible, par le travailleur, de son activité rémunératrice.** (...) L'unité de la sécurité sociale n'est à cet égard que l'affirmation d'une solidarité nationale indiscutable. (...)

La solidarité : c'est la pierre angulaire du système. **Solidarité inter-génération, solidarité actifs-inactifs, malades-bien portants. Le tout financé par les richesses créées dans l'entreprise.** (...). » Discourt à l'AN le 8 août 1946



L'une des phrases clés d'Ambroise fut : « "la prévention : priorités des priorités". C'est, à mon sens, la plus révolutionnaire des idées de l'époque. La santé commence à l'entreprise. Soins gratuits, pensions, paiements des dégâts faits par les patrons... **C'est justement en contraignant les employeurs à payer que ceux-ci prendront des mesures de prévention.** »

Lorsque B.Friot dénonce « **l'illusion de la solidarité intergénérationnelle** », il est en **contradiction absolue** avec A. Croizat.

Il remet en cause la retraite par répartition c'est à dire le fait que pour les financer l'entreprise prend sur les richesses créées par les actifs, et ce au détriment des profits. Cette « prise » sur les richesses créées permet de payer les cotisations qui assurent les revenus des retraités, qui eux-mêmes, ont cotisé toute leur vie d'actif.

Cette avancée extraordinaire ne s'est pas faite sans résistance de la droite et du patronat, bien au contraire. Le contexte de la Libération, la force du Parti communiste et de la CGT alors, la mobilisation des travailleurs ont néanmoins permis, dans le contexte historique de 1946, la mise en place de cette sécurité sociale.

A. Croizat, et ceux qui ont contribué à mettre en place le système avec lui, n'ont pas seulement pensé l'aspect social de ce qu'ils mettaient en place, **ils en ont pensé aussi le financement, et les pouvoirs nécessaires aux travailleurs : la gestion par eux de la caisse de sécurité sociale mais aussi la mise en place des comités d'entreprises.** Macron s'efforce aujourd'hui de les démanteler avec ses ordonnances.

B. Friot affirme que si « **le mouvement social (contre la réforme Sarkozy des retraites) a été défait c'est parce qu'il n'aurait pas su saisir l'enjeu de la bataille** ». Selon Bernard Friot, pour gagner, il fallait faire de la bataille des retraites une bataille pour son salaire à vie, en se persuadant que la retraite était un salaire continué.

Voilà une affirmation bien prétentieuse : pour gagner : tous derrière les thèses de B. Friot ! Les camarades syndicalistes, confrontés aux réalités du terrain dans les entreprises, apprécieront. Parce qu'ils se sont battus contre Sarkozy pour garder la retraite à 60 ans, pour le financement de celles-ci par une augmentation de la cotisation patronale (et une modulation de celle-ci en fonction des politiques d'emploi)... ce serait, selon Friot, par leur faute, du fait de leur mauvais choix, qu'ils ont perdu !



Le poids terrible des médias, le poids de la crise, les pertes de salaires qui sont un frein aux grèves, la difficulté de mobiliser, les pressions des employeurs, notamment des PME, la montée de la finance et de la mondialisation ... un contexte sans aucun doute très différent de la Libération, **tout cela ne compte pas pour B. Friot !**

Mais pourquoi continuer à parler de retraite et de retraités puisque dans le système Friot, on touche 1500 € dès 18 ans quoi qu'on fasse. Si on poursuit sa logique, **la retraite pourrait donc commencer à 18 ans !?**

La moitié des retraités aurait une retraite proche de son salaire ? De quel pays parle-t-il ?

**B. Friot surfe sur la fierté des retraités** qui occupent une partie de leurs loisirs de retraités à des activités extrêmement utiles pour la société : accompagnement scolaire d'enfants, fonctionnement d'un club sportif ou d'une association etc, pour justifier qu'il s'agit « d'un travail » qui légitime le « salaire » du retraité.

Mais la généralisation de la retraite est une conquête sociale majeure qui consiste dans le fait de recevoir un revenu tout en effectuant **ou pas** une activité sociale libre. Cette liberté est une conquête, c'est une émancipation contre par exemple l'injonction biblique aliénante qui énonce « tu gagneras ton pain à la sueur de ton front ».

Outre que tous les retraités n'ont pas tous d'activité utile à la société ou à leur famille, et c'est leur droit le plus strict, cette activité ne se transforme pas en marchandise. Elle ne crée pas de valeur au sens économique du terme. Elle n'entre pas dans le Pib. Dire le contraire c'est compter deux fois la retraite dans le Pib : une fois au titre des cotisations prises sur la valeur ajoutée, une autre fois au titre du comptage de ces cotisations comme revenu des retraités. Par ailleurs, tous les syndicalistes qui se sont battus pour le maintien de la retraite à 60 ans le disent : l'utilité des retraités qui s'investissent est indéniable, voire indispensable. **Mais ils ajoutent, qu'il est juste de rompre le lien de subordination avec l'employeur quand on est encore en bonne santé, pour une activité et une retraite librement choisie.** C'est un argument supplémentaire pour libérer le salarié du « travail par nécessité », lors de sa retraite.

## Les fonctionnaires :

Ils seront surpris d'apprendre qu'ils disposent d'un salaire à vie. Outre le fait, que comme dans le privé, un fonctionnaire à mi-temps ne touche que la moitié de son salaire, **s'il fait grève, il n'est pas payé !** S'il lui prend l'envie de partir inopinément en vacances en dehors des congés payés prévus, il risque fort d'être licencié comme n'importe quel salarié du privé ! **S'il est malade longtemps, son salaire diminue, puis est supprimé au bout d'un an.** Enfin, la retraite des fonctionnaires, bien qu'établie sur les 6 derniers mois de la carrière, est en moyenne, pour une carrière complète, du même niveau (en%) que la retraite moyenne dans le privé. Cette retraite du fonctionnaire est établie certes, sur les 6 derniers mois, mais **elle ne prend pas en compte les primes qui peuvent représenter une partie non négligeable du salaire.**

**Les libéraux de santé**, ils seront sans doute estomaqués d'apprendre qu'ils relèvent «*peu ou prou* » du « *salaire à vie, fondé sur une qualification personnelle* » : payés à l'acte, leurs revenus dépendent de la patientèle. En fin d'activité, ils disposent d'une retraite de la CNAVPL ou Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des professions libérales et d'une retraite complémentaire obligatoire.

Récemment, B. Friot s'est prêté pour l'Humanité à un exercice programmatique. Voilà ce qu'il propose et qui mérite aussi d'être cité longuement :

*« J'évoque à la suite de la CGT le maintien du salaire entre deux emplois jusqu'à ce qu'on retrouve un emploi à salaire au moins égal ou la titularisation de tous les agents contractuels des services publics. J'évoque aussi l'abaissement de l'âge de la retraite à 50 ans à 100 % du salaire net des six meilleurs mois, et cela indépendamment de la durée de cotisation (ces travailleurs ainsi payés par la caisse de retraite pouvant mettre leur savoir-faire au service d'entreprises marchandes, propriété de leurs salariés), (...) »*

**Avec B. Friot, c'est peut être le salaire à vie, mais c'est surtout le boulot à vie !**



## Une nouvelle version de « l'Homme nouveau soviétique » ?

Une des justifications du salaire à vie de B. Friot, est que toute activité crée de la valeur. Ce n'est plus le travail qui crée le salaire mais le salaire qui crée le travail.

Donc le fait de toucher un salaire nous transforme en créateur de richesse. Plus précisément : le fait de baptiser tout revenu « salaire » créerait de la richesse au sens de valeur économique. Celle-ci ne dépendrait que d'une convention subjective. C'est ignorer le rôle du marché et de la marchandise pour permettre la comparaison entre tous les travaux privés et leur donner un caractère social par leur valeur, dont le temps de travail socialement nécessaire est la mesure commune. Non. Pour lui, le retraité qui va chercher ses petits-enfants à l'école, qui joue aux boules crée une richesse !...

**Friot met donc sur le même plan le salarié qui se lève le matin, quelques fois très tôt, par nécessité économique, pour vendre sa force de travail, et le grand père qui se lève pour accompagner ses petits-enfants à l'école.**

Franchement, avec 1500 € de revenus assurés, quel pourcentage de salariés va continuer à se lever le matin ? Ceux qui ont du travail très motivant, mais les autres ? Mais alors, quelles richesses vont continuer à être produites ? Et qui assurera que le montant du revenu produit sera suffisant pour financer les cotisations sociales requises ?

**B.Friot nous dit qu'il croit en l'Homme** : *« Je voudrais préciser au départ que ma formation initiale est théologique. J'avais l'intention d'être prêtre. Et ce n'est pas anecdotique dans mon travail : le fait d'être catholique (...) introduit un certain optimisme (...) « le monde est bon ».(...) C'est là une dimension de postulat de mon existence (...) ce que je raconte suppose un peuple vertueux. ».*

Mais ne nous a-t-on pas déjà insufflé cet optimisme dans le passé ? : Le socialisme en URSS devait créer « ***l'Homme nouveau soviétique*** » ! La chute du conte a été moins merveilleuse : quelques décennies de « socialisme » n'ont pas changé la nature des hommes et des femmes des pays concernés. Il faudrait sans doute beaucoup plus de temps !

En réalité, B. Friot explique à tout va que **la question de « l'emploi » est une mauvaise question**. Seule existerait la question du travail, réduite à la convention pour dénommer des activités humaines (car B. Friot ne distingue pas travail et activité), sans enjeux sur les conditions de travail. Et **il récuse les luttes « pour l'emploi »**. On est dans les errements quarante-huitards des « ateliers nationaux », où les gens piétinaient dans les champs, et qui ont déterminé l'échec de la révolution de 1848 qui s'est terminée dans un bain de sang.

## Cela pose quand même quelques « petits » problèmes économiques ...

1) **le salaire sert à acquérir des marchandises, qu'il s'agisse de se loger, de consommer de l'énergie, de s'habiller, de se nourrir, de se cultiver**. Que se passera-t-il si un nombre important de gens choisissent finalement de rester chez eux, de ne plus se lever le matin pour rejoindre une entreprise et de vivre avec les 1500 € (qui représentent plus, voir beaucoup plus que les revenus actuels d'une grande majorité de la population : chômeurs, smicarts...), ou s'ils sont un peu plus exigeants sur leur niveau de vie, font ce choix dès lors qu'ils ont atteint les 3000 € ?

Il y aura rupture entre ce que ces revenus permettent d'acquérir et qui sont des objets bien concrets : logement, énergie, nourriture, vêtement etc... et la production de ces biens (dans production de ces biens, on inclut évidemment toute l'organisation de la société ). Donc on pourrait avoir de l'argent qui circule mais pas les marchandises correspondantes à acquérir ?

**En réalité, le système grippera avant** : un nombre très insuffisant de volontaires pour faire tourner les entreprises, ces dernières ne créeront plus de valeur ajoutée en quantité suffisante pour



assurer 1500 € à tous (chacun comprend bien que le fait d'accompagner ses enfants à l'école étant une valeur à usage personnelle, ça ne crée pas de valeur ajoutée ! D'ailleurs B. Friot propose bien que le revenu des retraités continue à être assuré par les cotisations sociales... prélevées donc sur la richesse créée par d'autres !)

**B. Friot finit par admettre cette possibilité :** « *Le salaire pourra progresser, [...] mais il ne pourra être ni être suspendu ou supprimé, ni baisser. Ou s'il venait à baisser, du fait [...] d'une insuffisante production de valeur à l'échelle macroéconomique, il baisserait dans la même proportion pour tous.* »

## ... et quelques grands écarts avec les analyses de Karl Marx.

Alain Bihl, sociologue, interrogé par « alternative libertaire » : répond à la question « Tu mets en valeur un certain nombre de confusions de Friot dans l'usage des concepts marxistes (...) : (...) **Je n'ai pas compris pourquoi il s'embarrassait de tout un échafaudage marxiste dans lequel il se prend les pieds...Sauf à vouloir bloquer par avance la discussion et dire « Vous voyez, d'un point de vue marxiste, je suis totalement inattaquable ! »** »

**En effet, annoncer au PCF qu'on a des théories anti-marxistes, ça fait désordre !**

### Retournons aux sources !

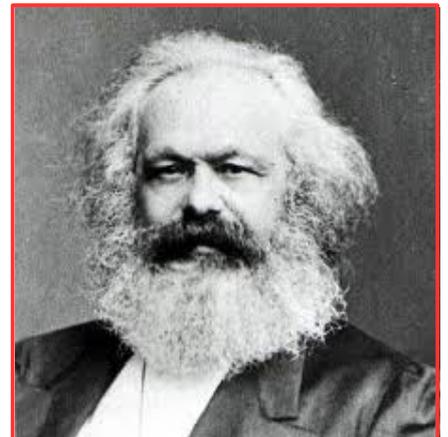
#### Karl Marx a théorisé, dans le livre premier du Capital, sur la Valeur.

Il distingue :

**1) La valeur d'usage :** « *L'utilité d'une chose fait de cette chose une valeur d'usage... Les valeurs d'usage ne se réalisent que dans l'usage de la consommation.* »

« *Pour pouvoir être échangée, il faut qu'elle ait une valeur d'usage donc qu'elle corresponde à un **besoin social** (qui peut être de toute nature).* »

**2) La valeur.** Pour pouvoir l'échanger, il faut pouvoir comparer une marchandise avec une autre alors qu'elles sont toute deux de nature très différente.



*Il explique que la marchandise recèle en elle-même une contradiction : elle est à la fois valeur d'usage et valeur : « *Comme valeur d'usage, les marchandises sont avant tout de qualité différente ; comme valeurs d'échange, elles ne peuvent être que de différentes quantités.* »*

**On doit donc pouvoir les comparer. Et ce qui permet de les comparer** c'est : « *Le temps socialement nécessaire à la production des marchandises et celui qu'exige tout travail, exécuté avec le degré moyen d'habileté et d'intensité et dans des conditions qui par rapport au milieu social donné, sont normales. C'est donc seulement le quantum de travail, ou le temps de travail nécessaire dans une société donnée, à la production d'un article qui en détermine la quantité de valeur (...). **Les marchandises dans lesquelles sont contenues d'égales quantités de travail, ou qui peuvent être produites dans le même temps, ont par conséquent, une valeur égale.*** »

**Et K. Marx insiste sur la différence** entre valeur d'usage, valeur d'usage personnel, valeur d'usage sociale et marchandise : « *Nous connaissons maintenant la substance de la valeur : c'est le travail. Nous connaissons la mesure de sa quantité : c'est la durée du travail.*

- ◆ *Une chose peut être une valeur d'usage sans être une valeur. Il suffit pour cela qu'elle soit utile à l'homme sans qu'elle provienne de son travail (par ex des fruits dans la nature).*
- ◆ *Une chose peut être utile et produit du travail humain, sans être marchandise » (par ex l'entretien de son jardin).*



**!** « Quiconque par son produit, satisfait ses propres besoins, ne crée qu'une valeur d'usage personnel. Pour produire des marchandises, il doit non seulement produire des valeurs d'usage, mais des valeurs d'usage pour d'autres, des valeurs d'usage sociales. ».

Nous sommes donc loin des thèses de B. Friot mettant sur le même plan des activités à usage personnel (accompagner ses enfants à l'école) et le travail qui produit des marchandises en produisant des valeurs d'usage sociales qui deviennent des marchandises objet d'échange .

**Une autre proposition phare de B. Friot** est de *« sortir ce que nous appelons « travail » des griffes du Capital (...) la propriété d'usage des entreprises et la subvention de l'investissement. » (...)* peuvent nous permettre de nous battre contre la définition capitaliste du travail , définition qui repose sur le fait de se rendre sur un marché du travail pour se soumettre à un employeur (...) tous les outils de travail sont la propriété des travailleurs » (...).

**Bien ! Nous sommes donc manifestement à l'étape où tout est conquis !**



➤ Mais comment passons-nous de la situation d'aujourd'hui d'exploitation effrénée, mondialisée, à cette situation où les salariés possèdent collectivement leur outils de travail, gagnent 1500 € ou plus, qu'ils mettent en action ou non d'ailleurs ces outils de travail ???

Evidemment, ce salaire à vie, au même titre d'ailleurs que la proposition de revenu universel de B. Hamon a « l'avantage » de ne plus avoir à se battre pour le respect du préambule de la constitution de 1946 : **« chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi »**. Et lorsque B. Friot raille la proposition de B. Hamon appuyée sur *« d'extravagantes prophéties de disparitions d'emplois, »* si nous ne pouvons qu'être d'accord sur la pérennité des emplois qui se transforment mais ne disparaissent pas, lui, il a résolu le problème, plus besoin d'emplois, accompagnez vos enfants...

Toutes les luttes menées par les salariés, qu'elles concernent leurs salaires, leurs temps de travail, ou l'emploi... sont rejetées par B. Friot (citation page 12) parce que la seule lutte qui vaille c'est le salaire à vie et la propriété d'usage des entreprises.

**Cela fait un demi siècle que Lutte Ouvrière appelle les salariés à réquisitionner les usines. Cela a fait bouger quoi ?**

Peut-on sérieusement croire que l'on va mobiliser une majorité de travailleurs, de citoyens de différentes catégories sur ces objectifs : salaire à vie et usines réquisitionnées (il faudra bien les réquisitionner par la force, les patrons ne vont pas se laisser faire!) ?

**B. Friot accompagne cette propriété d'usage des entreprises de la suppression du crédit bancaire, « qui est du vol »,** vision à la Proudhon. B.Friot crée donc *« une cotisation économique (par ex 20 % de la VA marchande...) qui ira à des caisses, gérées par les travailleurs, chargées de subventionner l'investissement en plus de l'autofinancement. (...) »*.

Cette cotisation devient indépendante du travail lui même. Et pourquoi 20% ??! On sanctuariserait étatique le montant de profit et coût du capital qui finance l'investissement ? Il est vrai que dans le système Friot, il n'y a plus de masse salariale puisque les salaires, ou plutôt les 1500 € versés à

Constatons que B. Friot se détache de la cotisation actuelle assise sur les salaires (proportionnelle aux... pour la lier à la Valeur Ajoutée créée. Ce n'est pas la même chose ! Par exemple, comparons l'immobilier et le bâtiment. Avec peu de salariés, (et peu de VA) l'immobilier fait de gros profits. Si la VA sert de base au calcul des cotisations, l'immobilier s'en sort à très bon compte. Par contre, notre proposition de moduler aussi le taux de cotisation en fonction du ratio VA/masse salariale sanctionne ceux qui font de gros profit avec une faible masse salariale (peu d'emplois)



tous, sont payés par une caisse qui reçoit elle-même 20 % de la VA créée par les entreprises.

Les entreprises peuvent donc embaucher en surnuméraire (à la soviétique) ...si elles trouvent suffisamment de volontaires pour se lever le matin ! Les salariés étant maîtres des décisions de leur entreprise, notamment de leur autofinancement, B. Friot ne dit rien de la façon dont vont s'organiser les choses pour les entreprises européennes (ou mondiales) complémentaires, ni entre entreprises ? D'ailleurs, il n'en sont pas tout à fait maîtres, puisque 20% devraient, selon lui, être prélevés dans chaque entreprises... pour le capital matériel et l'investissement !

## Les banques c'est du vol !

Pour B. Friot, la question ne se pose pas : pour le financement des investissements, exit les banques. Alors que la lutte peut obliger les banques à un rôle « vertueux », on se prive donc d'une part, des dépôts de chacun d'entre-nous (à moins qu'on supprime aussi ceux-ci et qu'on revienne au bas de laine?) mais on se prive aussi de la capacité bancaire de création monétaire. On investirait seulement avec une part de VA des richesses déjà créées.

Si l'on devait comparer avec un ménage, cela revient pour celui-ci à faire d'abord ses économies pour acheter ensuite un logement plutôt que prendre un crédit. Or le crédit est une projection sur l'avenir : j'achète mon logement pour en profiter maintenant et demain et je le paie sur les salaires à venir, c'est à dire sur les richesses que je vais créer.

### **En outre la comparaison n'est pas totalement juste :**

à la différence d'un ménage qui ne peut dépenser que ce qu'il gagne, y compris quand il rembourse un crédit, lorsque l'entreprise emprunte à la banque ce n'est pas un crédit à la consommation, **c'est un crédit à l'investissement**, c'est-à-dire pour développer ses moyens de production (et l'emploi du même coup donc dans le cadre vertueux de développement humain). Elle peut utiliser cet argent pour investir avec l'objectif d'élargir sa capacité à créer des richesses nouvelles supplémentaires, elle anticipe des besoins humains

nouveaux qu'elle va satisfaire. La banque fait de la création monétaire, l'entreprise investit puis rembourse la banque mais augmente son chiffre d'affaires, augmente le nombre d'emplois...

Dans la SEF, outre un pôle public bancaire dont la gestion sera démocratique (syndicats - salariés, consommateurs, entreprises, élus territoriaux...), les Fonds régionaux permettront d'orienter les banques vers le cercle vertueux de développement économique des entreprises avec création d'emplois et/ou formation professionnelle, avec possibilité de saisine des syndicats ou salariés sur des projets alternatifs de développement et pas seulement dans l'urgence !

**L'Histoire revue : Contrairement à ce qu'affirme B. Friot décidément très dans l'approximation, l'ensemble des investissements de santé qui a résulté de la création de la Sécurité Sociale, ne s'est pas fait par des subventions de l'État tombées du ciel à un moment où tout le pays était à reconstruire.**

➤ A la Libération, les besoins de financements publics étaient considérables et la dette publique a fortement augmenté et s'est appuyée sur la création monétaire... par le Trésor public appuyé par la Banque de France et des banques nationales, elles-mêmes largement appuyées par la garantie du plan Marshall qui a largement financé, par la création monétaire US, la reconstruction européenne !

**A la différence de notre époque, cette création monétaire a permis un développement de l'économie et de la valeur ajoutée, du Pib, car utilisée pour financer ce développement économique et social du pays.** L'augmentation de la dette n'a donc pas été démesurée par rapport à l'augmentation du Pib comme c'est le cas aujourd'hui. Elle s'est résorbée avec la croissance.



## Dépasser le capitalisme, ce n'est pas partir d'une page blanche

Dire : aujourd'hui nous sommes sous la domination du capitalisme, demain matin, nous aurons rompu nos chaînes, ça n'existe pas. C'était la théorie de Pol Pot, celle qui l'a conduit à vouloir détruire toute trace du passé (et des hommes qui possédaient du savoir) pour recommencer l'histoire du Cambodge sur une feuille blanche.

Le dépassement du capitalisme ne peut se faire qu'à partir de l'existant, des contradictions de celui-ci, de luttes, de conquêtes sociales et de pouvoirs. **Il se fera progressivement.**

C'est la conception de la Sécurité d'Emploi ou de Formation : son aboutissement permettra de sortir le travail de sa marchandisation (et donc de la domination patronale). Mais parvenir à cette révolution - le dépassement du marché du travail - passera par des étapes, des points de rupture. **La SEF relie une visée radicale (l'éradication du chômage) à des objectifs de luttes immédiates pour des conquies dès maintenant.**

## La SEF au service des luttes !

Anne Lafaurie

**En effet, la proposition de sécurité d'emploi et de formation ne repose pas sur la conception du grand soir, à partir duquel tout change et tous les problèmes sont résolus.**

➤ Chaque domaine, pouvoirs des travailleurs dans les entreprises et les territoires, utilisation de l'argent et du crédit, développement du service public de l'emploi pour accompagner les travailleurs tout au long de leur vie, est fait d'objectifs opérationnels immédiatement, à conquérir dans les luttes et qui font système jusqu'à changer en profondeur la société.

Ainsi, alors que Pôle emploi consacre des centaines de salariés au contrôle « flicage » des privés d'emploi, une bataille sur un autre contenu et des moyens pour le faire, intéresse autant les salariés de pôle emploi que les privés d'emplois eux-mêmes.

◆ Ces derniers constatent pour l'essentiel que « Pôle Emploi » ne les accompagne pas, ne les aide pas, ni sur l'acquisition de nouvelles qualifications pour se réorienter, ni sur la recherche efficace d'un emploi.

◆ Les salariés de pôle emploi quant à eux se plaignent du non sens de leur travail, du manque de moyens pour faire un véritable

accompagnement, dont on sait qu'il demande beaucoup de moyens humains pour permettre de vraies reconversions réussies.

x Les propositions formulées pour un développement d'un nouveau service public de l'emploi rencontre alors les exigences des agents de « Pôle Emploi » jusqu'à leurs conditions de travail elles-mêmes, comme celles des chômeurs.

x Idem, à Carrefour qui supprime des milliers de postes et restructure ses magasins en ayant touché le CICE et réalisé des profits substantiels pour ses actionnaires.

Les salariés n'ont aucune visibilité, aucun droit réel pour s'interposer et promouvoir d'autres choix que la casse de leur emploi. La conquête des pouvoirs nouveaux tels que proposés dans SEF est un objectif immédiat utile et facteur de rassemblement dans l'action car efficace pour transformer tout de suite la situation des salariés de Carrefour.

**Dans chaque entreprise Alstom, Sanofi, les studios de Bry-sur-Marne, ou ADP les pouvoirs pour les salariés sont une question centrale pour peser sur l'orientation de l'entreprise, pour discuter et faire reculer le pouvoir quasi discrétionnaire des actionnaires.**



Macron ne se trompe pas en passant en force les ordonnances qui modifient le code du travail. Leur objectif est le recul des pouvoirs des salariés notamment sur les questions économiques! C'est le sens de la fusion CE DP par exemple...

➤ **La proposition SEF articule aussi les pouvoirs des travailleurs dans l'entreprise et les pouvoirs aux populations et leurs élus à mettre en place immédiatement, dans les territoires.** Ainsi, les conférences de l'emploi par localité, département, région et nationale peuvent être tout de suite des outils d'impulsion d'une nouvelle politique de l'emploi en lien avec les besoins dans tous les domaines.

### Importantes convergences entre la proposition CGT et la SEF (extraits) :

**La CGT :** « ... dans une période de transition entre deux emplois : maintien des droits du salarié acquis dans son dernier emploi ou le plus favorable en cas d'emploi précaire, puis transférabilité des mêmes droits (et de leur ancienneté) dès l'obtention du nouvel emploi ; (...)

Permettre l'accès ou le retour à l'emploi de qualité des chômeurs (indemnisés ou pas), des « bénéficiaires » des minima sociaux, des primo demandeurs d'emploi (...).

**La SEF :** chacun alternerait les périodes de travail salarié et les périodes de formation rémunérées à la faveur d'une réduction générale du temps passé à travailler ... Ces droits sont garantis au niveau du salaire antérieur en cas de formation. S'il s'agit d'un revenu de remplacement, il est garanti pendant la période d'attente d'une activité...

**CGT: un service public de l'emploi** rénové accessible à toutes et tous les salariés;

**SEF :** que chaque personne ayant terminé sa formation soit automatiquement immatriculée auprès d'un nouveau **service public de l'emploi et de la formation.**

**CGT :** • **de nouveaux droits d'intervention** pour les salariés sur les choix stratégiques de gestion des entreprises...

**SEF :** **Des pouvoirs nouveaux** des comités d'entreprises notamment le droit de veto sur le plan de licenciements et de formuler des propositions alternatives Obligation d'une médiation pour prendre en compte les propositions des salariés et rendre possible le financement de leurs propositions par des crédits bancaires à faible taux d'intérêts

**CGT :** limiter strictement la définition légale du licenciement économique aux difficultés économiques graves mettant en cause la survie de l'entreprise ;

**SEF :** ... Une nouvelle définition du licenciement économique pour qu'il soit le recours ultime pour une entreprise

Par exemple, l'avenir de la SNCF pose ces questions : lien avec chaque territoire, besoin de financement pour répondre aux exigences de développement et de modernisation, développement de l'emploi en lien avec ces objectifs par région et territoires, privatisation ou entreprise publique.... et cela s'articule à la question de l'avenir du transport aérien et d'ADP, par exemple....

Conquêtes de pouvoirs aux travailleurs et populations pour une démocratie profondément transformée, c'est la mise en œuvre en acte de la 6ème république et pas seulement des incantations....

C'est aussi utile pour les hôpitaux, pour définir de façon démocratique et efficace les besoins et les emplois nécessaires pour y répondre, les formations nécessaires au personnel de santé, la question des salaires et la garantie d'un emploi dans la durée pour bien travailler.

**Chacune de ces questions sont au cœur des luttes actuelles, dans tous les secteurs, ce qui montre la pertinence du dispositif SEF et l'utilité de s'en emparer dans les luttes.**

➤ Dans tous les cas, la question du financement, du crédit est posé, services publics, rôle de la BCE, critères du crédit pour favoriser le développement de l'emploi et la formation, d'où l'enjeu immédiat des luttes : la conquête de pouvoirs sur les banques, dont la nationalisation d'un certain nombre....

➤ Chaque objectif proposé par la Sécurité d'emploi ou de formation est un outil de transformation de la société en même temps qu'un objectif de lutte immédiate et opérationnel dès maintenant.

➤ Et la cohérence de l'ensemble permet de mettre en valeur les intérêts communs de tous, travailleurs, population quelque soit le secteur, le statut, et les besoins.

➤ Et nous voyons combien la convergence d'intérêts et la construction d'une conscience de classe du salariat d'aujourd'hui est une question essentielle au rapport des forces politiques et sociales pour changer la société.



## LES FEMINISTES APPRECIERONT

Bernard Friot sur le travail domestique citation extraite de « l'inattendu du salaire », conférence débat au congrès de l'ANCE Dijon le 14 06 2000 cité par Jean Gadrey Retraites: les curieuses thèses de Bernard Friot Aout 2013

*« Il y a deux formes de travail domestique : le travail domestique de présence auprès de personnes (les enfants, le conjoint, les ascendants), et le travail domestique d'entretien des sols, de la vaisselle ou du linge. Le premier est un travail gratifiant, le second non, sauf exception, il y en a qui aiment mais les hommes ne le font pas ils ont raison, ce n'est pas parce qu'un travail est mauvais pour les femmes qu'il faut que les hommes le fassent ! Ce travail d'entretien d'ailleurs ne se fait encore comme il se fait, par contrainte faites aux femmes, que parce qu'elles ne le refusent pas catégoriquement : là encore nous sommes dans la servitude volontaire. Donc en aucun cas on ne peut payer ce travail, ce serait une régression formidable.*

*(. ..) Je ne dis pas que lorsque nous serons tous à 10 heures contraintes par semaine les hommes en feront autant dans le domestique que les femmes (...) il y aura bien du travail à faire sur nous-mêmes pour que le partage soit réel. En particulier il faudra aussi que les femmes refusent de faire (...) le travail d'entretien que les hommes à juste titre ne font pas. ».*

Cette citation est confirmée par Bernard Friot lui-même qui dit qu'il n'est « pas à l'abri de possibles embardées. ». Il ajoute que Jean Gadrey qui signale ces propos « est allé la (cette réponse) chercher derrière les fagots dans le compte rendu d'un débat vieux d'une douzaine d'années (...) ». **Ceci est extraordinaire, comment peut-on justifier de tels propos aussi méprisants pour les femmes, et cela même dans le feu d'un débat ?**

## ET LES SYNDICALISTES AUSSI !

Dans « vaincre Macron » (p100/101), voilà ce que propose B. Friot et qui mérite aussi d'être cité longuement :

*« Parmi les conduites d'évitement, je viens d'évoquer la revendication d'un meilleur partage de la valeur, mais il y en a bien d'autres qui vont faire l'objet de cet entretien.*

*Si on n'assume pas le conflit sur la valeur (donc si on ne suit pas les thèses de B. Friot), on se bat non pas pour la suppression du marché du travail, mais pour le plein emploi. Non pas pour la fonction publique, mais pour le service public. Non pas pour le salaire à vie et la copropriété d'usage des entreprises, mais pour le revenu de base, la sécurité emploi-formation ou l'allocation d'autonomie pour la jeunesse. Non pas pour une autre mesure de la valeur que le temps de travail et le refus de la productivité capitaliste, mais pour la réduction du temps de travail. Non pas pour la suppression du crédit par cotisation économique subventionnant l'investissement, mais pour un pôle public bancaire, pour un financement des emprunts publics par la Banque centrale. Non pas pour une généralisation de la cotisation à tout le PIB, mais pour une révolution fiscale. Non pas pour une pratique salariale de la valeur, mais pour la suppression du travail et de la monnaie dans une illusoire société de l'activité vouée à la seule valeur d'usage. Non pas pour la révolution tout court, mais pour la révolution informationnelle. Non pas pour l'émancipation du travail de la folie capitaliste, mais pour un développement durable. Face à la détermination offensive de la classe dirigeante depuis quarante ans, toutes ces conduites d'évitement sont autant d'erreurs stratégiques qui mènent le mouvement populaire à la défaite ».*

**Donc si vous vous battez pour le service public, la sécurité emploi-formation ou l'allocation d'autonomie pour la jeunesse, la réduction du temps de travail, un pôle public bancaire, un financement des emprunts publics par la Banque centrale, une révolution fiscale, un développement durable, ce sont autant d'erreurs stratégiques qui mènent le mouvement populaire à la défaite ! CQFD !!!**



## extraits d'articles écrits par des économistes attérés.

Les articles cités sont tous sur internet.

### 1) Henri Sterdyniak Economiste attéré. A propos de Bernard Friot, quelques remarques.

(...)

Bernard Friot pousse à l'extrême les positions des économistes *hétérodoxes* (ceux qui luttent contre le néo-libéralisme, ceux qui veulent dépasser le capitalisme). Il prône **l'abolition immédiate** du capitalisme, la fin de la propriété privative des moyens de production, la gestion des entreprises par les salariés. (...)

Les travaux des économistes *hétérodoxes* se partagent en trois catégories. D'une part, montrer qu'une société *post* capitaliste est possible et souhaitable. D'autre part, analyser comment fonctionne (ou ne fonctionne pas) une économie capitaliste. Enfin, et c'est là le point délicat, **défendre les objectifs immédiats de lutte des forces progressives, comme la hausse des salaires, la baisse du temps de travail, la hausse des dépenses publiques et sociales (...)**.

Dans une économie capitaliste moderne, la satisfaction des besoins humains s'effectue de trois façons : la production marchande, la production publique, les activités domestiques : l'automobile, l'école, l'amour. L'économie est mixte. Friot soutient que les activités domestiques créent de la valeur sociale et sont (ou devraient) rémunérées pour cela.

Ainsi, selon Friot, le retraité crée de la valeur sociale lorsqu'il s'occupe de ses petits-enfants ou même quand il lit le journal. Sa pension de retraite serait un salaire qui rémunérerait cette activité. **C'est une façon saugrenue de justifier le système social de retraite.** Quoi que nous fassions, nous produirions en fait de la valeur sociale, ce qui justifierait notre salaire.

Friot veut briser le lien présent dans la société marchande : le salaire est la contrepartie de notre participation à une production socialement reconnue que ce soit une production marchande (**la contrepartie est alors le fruit du rapport de force avec le patron**) ou une production publique (la contrepartie est socialement fixée)

Mais peut-on oublier cette contrepartie ? **Traiter de la même façon des activités que l'on fait volontairement pour soi, sa famille et ses proches et des activités que l'on fait dans un cadre socialement imposé pour des clients ou des usagers ?** Même si une activité domestique **génère une valeur d'usage, cette valeur est immédiatement consommée par le producteur lui-même** (ou ses proches), de sorte qu'elle ne peut servir de base à un prétendu salaire.

Peut-on utiliser l'argument « la retraite est un salaire continué » pour préconiser (...) à 100% du dernier salaire net, (...) avec un fort niveau de cotisations sociales sur les actifs, donc une baisse du niveau de vie de ceux-ci, baisse qui ne serait pas compensée par une prétendue valeur sociale produite par les retraités ?

On pourrait certes imaginer (et même souhaiter) que la société décide un jour de réduire fortement la part de l'activité marchande, qu'elle fasse la chasse aux consommations ostentatoires et aux emplois inutiles. Dans ce cadre, une forte réduction de la durée du travail serait envisageable. Elle pourrait prendre la forme de congés annuels, parentaux ou sabbatiques mais aussi du maintien à 60 ans de l'âge de la retraite. Mais ce choix social ne peut être justifié par l'argument : le retraité travaille. De même, le chômeur veut retrouver un emploi ; **on ne peut lui dire : « votre prestation chômage est un salaire qui récompense votre travail en tant que chômeur ».**



(...) Friot fait l'éloge de la production publique (école, retraite publique, hôpitaux, crèche, infrastructure) et on peut s'associer à ses éloges. Oui, l'activité publique génère une production et de la valeur économique. **Prétendre comme le Medef aujourd'hui que le secteur public serait improductif et vivrait sur le dos du secteur privé est absurde.** L'enseignant, l'infirmière sont plus productif que le *trader*, le communicant ou le publicitaire. **Mais, ce n'est pas le cas d'un retraité ou d'un chômeur.**

Partant de l'idée que toute la production pourrait être organisée demain comme la production publique aujourd'hui, Friot a progressivement développé un projet de société utopique, basée sur le salaire à vie, projet totalitaire qu'il expose avec dogmatisme (il en a conçu à lui seul toutes les caractéristiques) sans vouloir en voir les difficultés et contradictions.

Ainsi, chaque individu aurait droit à un salaire à vie à partir de 18 ans, dont le niveau dépendrait de sa qualification, Friot étant très flou sur la façon serait déterminé cette qualification, en particulier sur l'influence relative du diplôme et du travail déjà effectué. Certains à 18 ans devraient travailler, d'autres pourraient continuer leurs études, selon quelle base ? (...) **Mais on voit mal ce que deviendrait l'ardeur au travail, si le salaire n'en dépendait pas quelque peu.** Certes, on peut nier, dans une vision de gauche, le lien entre salaire et participation effective à la production, **mais concrètement le problème se poserait.** (...)

**Friot propose ensuite d'exproprier les capitalistes.** La production sera socialement décidée ; une part de la valeur ajoutée produite serait collectée sous forme de cotisations qui seront versées à des caisses d'investissement qui décideront et financeront les investissements ; la propriété capitaliste serait abolie. Bien sûr, on ne peut qu'être d'accord avec ce projet. Mais avec trois réserves.

**D'une part, Friot n'explique pas comment serait créé le rapport de force qui permettra d'exproprier les capitalistes.**

D'autre part, Friot n'explique pas comment la production sera organisée et décidée ; comment seront prises les décisions d'investir ; rêve-t-il d'une économie soviétique où l'Etat décide quoi produire ? Oui, je sais l'argument est déplaisant, mais ne faut-il pas tirer les leçons de l'échec de l'expérience *socialiste* ? (...). Quelle sera l'incitation des entreprises à satisfaire les clients ?

**Enfin, Friot n'explique pas comment seront fixés les prix des biens s'ils n'intègrent pas le coût du travail effectivement utilisé et le coût du capital utilisé pour les produire,** mais uniquement une cotisation dépendant des salaires. Friot est pris dans une contradiction puisqu'il se refuse à ce que le prix des biens corresponde à leur coût de production (les consommations intermédiaires, mais aussi le travail utilisé et le coût du capital). Ainsi, écrit-il (ELT, p.88) : **« On pourrait décider que tout prix soit la multiplication par 1,25 du prix des consommations intermédiaires ».** **Ce qui se mord la queue. Comment seraient fixés le prix des consommations intermédiaires ? Et comment se feraient les choix économiques avec des prix sans lien direct avec les coûts ?** (...)

Friot imagine ainsi une société entièrement géré par des conseils de salariés qui décideraient de la qualification des salariés, des entreprises où investir, des productions à développer, etc. Une société soviétique pourrait-on dire. (...)



Le point gênant est qu'au nom de son projet illusoire et totalitaire, Friot critique toutes les avancées pour lesquels se battent aujourd'hui les organisations syndicales ou progressistes, que ce soit les **prestations d'assistance, l'impôt redistributif, la réduction du temps de travail, la taxation du capital, le pôle public bancaire, l'allocation d'autonomie pour les jeunes, etc.** (ELT, p.100).

Il ne faut pas taxer les revenus du capital, mais les supprimer. Il ne faut pas un revenu minimum, puisque chacun a droit à un salaire à vie. Notons toutefois que Friot ne dit rien sur les prestations pour les enfants, pour les handicapés, pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent travailler. Bref, tout ce qui n'est pas le salaire à vie est une « conduite d'évitement ». Aucun compromis n'est possible.

L'étrange est que se soit organisé autour de Bernard Friot une sorte de secte qui ne semble pas fonctionner comme une organisation créatrice et critique. Alors, Marx des temps moderne ou gourou illuminé ?

## 2) Jean Gadrey . Economiste, altermondialiste Attac : Retraites: les curieuses thèses de Bernard Friot

(...) Je commence dans ce billet par deux critiques :

1) les scénarios de B. Friot sur les retraites s'effondreraient si la croissance n'était pas au rendez-vous des décennies futures ;

2) il commet des contresens sur le PIB et la croissance, et ses ordres de grandeur sont inexacts, ce qui affecte ses postulats les plus importants.

Friot : Nouvelle citation extraite d'un article du Sarkophage de septembre 2012 : « *Notre PIB, comme celui des pays de l'Ouest européen, double tous les 40 ans. Contrairement à une idée reçue, ce sont les services publics et la protection sociale qui expliquent cette croissance, et c'est leur stagnation depuis plus de vingt ans qui explique la récession durable dans laquelle nous sommes* ». Puis : « *le doublement du PIB s'explique donc aussi par la montée en puissance d'une production de valeur qui ne relève pas de la mesure capitaliste de la valeur : celle des fonctionnaires des administrations, reconnue par l'impôt, celle des soignants des services de santé ,reconnue par la cotisation maladie, celle des chômeurs, reconnue par l'indemnité journalière, celle des parents, reconnue par les allocations familiales, celle des retraités, reconnue par les pensions* ».

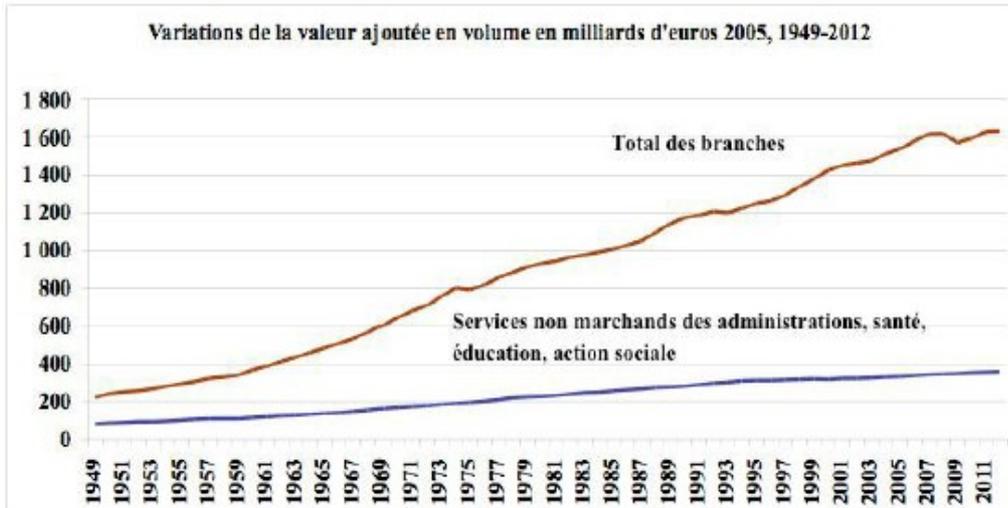
(...)une bonne partie, non quantifiée par Friot mais jugée très importante, de la croissance passée, s'expliquerait par celle du secteur non marchand ou non capitaliste (administrations publiques, santé et éducation, services sociaux). **C'est inexact, quels que soient les indicateurs utilisés.**

Au total, la part de la valeur ajoutée « non capitaliste » est passée de 12% en 1949 à 20 % au milieu des années 1980 et 22 à 23% ces dernières années. Environ dix points de PIB de plus en 63 ans. C'est non négligeable, mais on est loin de l'explication figurant au début de la citation reproduite.

La valeur ajoutée en volume de l'ensemble des branches a fortement progressé : elle a été multipliée par 7,4 ! C'est bien plus qu'un doublement tous les quarante ans.

Mais celle des services baptisés « *principalement non marchands* » n'a été multipliée dans le même temps que par 4,4, beaucoup moins.

**Il est donc impossible d'affirmer que c'est le non marchand qui a « tiré » une bonne partie de la croissance globale. On pourrait même dire qu'il l'a freinée,**



### Confusion entre valeur et volume

D'où vient cette erreur de diagnostic ? **D'une confusion, assez fréquente, entre le PIB en valeur et ses variations en volume (ou « à prix constants »).**

A priori, on se dit en effet que si le secteur non marchand a gagné 10 points de PIB en 63 ans, c'est une belle contribution à la croissance, ce qui validerait en partie le postulat de Friot. **Mais c'est inexact, parce que parler de contribution à la croissance, telle qu'elle est définie et mesurée partout, c'est parler volumes et pas valeur relative.(...)**

### Les pensions comme salaires associés au travail des retraités

Ce second volet de ma critique porte sur l'idée la plus déroutante défendue par Bernard Friot. Une bonne partie des « inactifs » adultes (ainsi que les chômeurs) croient bénéficier de revenus (pensions, allocations...) issus de la redistribution et fonction de droits sociaux acquis de haute lutte, ou de la « solidarité », au sens originel du terme : est solidaire, selon le Larousse, celui « qui est ou s'estime lié à quelqu'un d'autre ou à un groupe par une responsabilité commune, des intérêts communs ». Belle définition de la solidarité, fondée sur le « commun » et la réciprocité.

Selon B. Friot, ... *« Elles perçoivent en réalité des salaires rétribuant leur propre travail de retraites, de parents ou de chômeurs. Aucune « redistribution solidaire » dans tout cela. Ces personnes contribuent directement au PIB, et les richesses (non marchandes) qu'elles créent sont « reconnues » par les sommes qu'elles reçoivent, qui doivent être considérés comme des salaires (pour les retraites, des « salaires continués »*

La cotisation sociale est l'instrument de cette *« reconnaissance d'une valeur non marchande produite par les soignants, les retraités, les chômeurs, les personnes en arrêt de maladie, les parents, et incorporée dans les prix des marchandises »* (L'enjeu du salaire, p. 60). C'est pour cela que *« l'activité des retraités...est désormais du travail productif de valeur économique, et les 260 milliards de pensions augmentent d'autant le PIB »* (LeSarkophage, septembre 2012).

Dans la citation précédente, B. Friot propose ses définitions et son langage, à contre-courant de tout ce qui existe dans les mobilisations sur les retraites. Pour ce que j'en connais, **aucun des acteurs collectifs qui ont combattu dans le passé ou récemment pour les retraites par répartition fondées sur des cotisations ne l'a fait au nom de la reconnaissance du travail propre des retraités par un salaire à la qualification.**

Je vais commencer à critiquer cette thèse en traitant une question aussi énorme dans le monde du travail quotidien qu'absente chez Friot. Elle constitue un premier révélateur de contradictions selon moi considérables.



## Un langage très personnel

(...)Pour ce que j'en connais, aucun des acteurs collectifs qui ont combattu dans le passé ou récemment pour les retraites par répartition fondées sur des cotisations ne l'a fait au nom de la reconnaissance du travail propre des retraités par un salaire à la qualification. On peut sans doute trouver des retraités – dont le modèle est celui des profs d'université dits « émérites » - qui apprécient l'idée, plutôt valorisante, que leur pension rémunère ce qu'ils font comme retraités, à un niveau de rémunération correspondant aux qualifications qu'ils ont acquises dans le passé. Mais ils sont à mon avis l'exception qui confirme la Règle.(...)

### (...) Les pensions versées ne sont pas dans le PIB, les cotisations prélevées y sont.

J'en viens à cette idée que les pensions correspondent au travail propre des retraités, idée qui a comme conséquence logique le rejet de toute référence à la redistribution et à la solidarité nationale, assimilée par Friot à de l'assistance et à une béquille du capitalisme. Il écrit en effet : « Jointe à la solidarité nationale - rente et assistance ont toujours fait système -

(...)Je suis très gêné par ce rejet parce qu'une bonne partie de la propagande des néolibéraux sur « l'assistanat » vise justement à faire passer la vraie solidarité au sein de l'Etat social, dans l'acception réciprocaire que j'ai rappelée, pour de l'assistance (exemples : le RSA et la stigmatisation des chômeurs, les retraites comme « charges », la « dépendance », etc.).

Devons-nous admettre leur victoire idéologique et entonner leurs refrains ? Je n'en crois rien. Il est vrai que B. Friot insiste pour sa part sur la « solidarité salariale », ce qui est logique dans son système théorique, mais pas moins déroutant et insuffisant pour moi.(...)

sa thèse centrale : les retraités produisent, par leur activité, de la valeur (non marchande), et dès lors que leur pension est considérée (par Friot) comme un salaire, cette « pension/salaire » reconnaît leur travail de retraité. Et le PIB « augmente d'autant ».

Examinons cette dernière assertion. Selon les comptes des SNF (sociétés non financières) en 2011, la valeur ajoutée totale est de 1000 milliards d'euros, et les cotisations à la charge des employeurs de 165 milliards, qui sont intégrés, tout comme les salaires bruts et les « impôts sur les produits », à la valeur ajoutée brute dans le compte d'exploitation.

(...)ce sont ces cotisations qui « augmentent le PIB d'autant » (par rapport à une situation sans protection sociale à la charge des employeurs), ce ne sont pas directement les pensions, payées en gros sur la base des cotisations, à moins de compter deux fois le même montant (cotisations prélevées et pensions versées). Et surtout, il n'y a dans la logique des cotisations, et des luttes pour les imposer, pas la moindre idée d'une valorisation du **travail** des retraités, chômeurs, etc., ce qui sera mon dernier point.

### Les retraites comme droits et biens communs, non comme salaires liés au travail des retraites

(...)Cela fait des années que je défends, avec beaucoup d'autres, une « reconsidération de la richesse » permettant de reconnaître et d'évaluer les valeurs non marchandes des activités bénévoles, du travail domestique, des loisirs choisis, et de bien d'autres richesses hors PIB sans lesquelles la société s'effondrerait.

(...)

Friot règle cette question en affirmant que la retraite est en fait « un salaire à la qualification » attribué au retraité pour son travail, la preuve de ce travail étant qu'on lui verse un salaire. Je suis désarçonné par cette logique circulaire tout autant que par l'idée que ma retraite correspondrait à mon travail **actuel**, une idée que l'histoire de la conquête de droits à une bonne protection sociale ne valide pas. (...)

Le droit à la retraite est de plus en plus représenté par les citoyens, retraités ou pas, comme le droit de mener sa vie sous le signe de l'autonomie par opposition à « l'hétéronomie », de se libérer du «travail à but économique », selon les termes d'André Gorz. Cela n'a rien à voir avec un salaire reconnaissant le travail des retraités.



### 3 Pierre Khalfa coprésident de la Fondation Copernic et membre du Conseil scientifique d'Attac : **Des théorisations fragiles aux implications hasardeuses.**

(...) Mais Bernard Friot ne s'arrête pas à cette analyse. Il veut, avec l'exemple des retraites, illustrer sa thèse centrale sur le « salaire à vie ». Son analyse est la suivante : *« les actifs et les retraités ne sont pas dans un rapport de génération : ils ont le même statut de salariés payés à la qualification, sauf que les actifs travaillent en subordination à un employeur, et les retraités, non »* Bernard Friot, *L'enjeu des retraites*, p.111.

Ainsi, c'est une *« erreur qui consiste à dire que ce sont les cotisations actuelles des autres, des actifs, qui financent ma retraite d'aujourd'hui »*. Il remet donc en cause la conception même de la retraite par répartition et dénonce *« l'illusion de la solidarité intergénérationnelle »*. alors même que cette dernière est un des fondements des sociétés humaines.

Dans le cas des retraites, le travail fourni par la génération qui part à la retraite bénéficie à la génération suivante et cette dernière prend en charge les retraités. Ainsi chaque génération monte sur les épaules de la précédente et la création de richesse est partagée entre actifs et retraités. **Nier cette réalité, c'est affaiblir considérablement le combat pour défendre la répartition.**

La pension correspondrait au salaire du retraité, *« la monnaie distribuée aux retraités correspond non pas à une part de la richesse créée par les actifs, mais à la richesse créée par les retraités eux mêmes »*. Les retraités héritent de la qualification qu'ils ont acquise lorsqu'ils étaient en activité : *« lorsqu'ils liquident leur pension, (ils) se voient attribuer cette qualification jusqu'à leur mort »*. Le retraité devient ainsi un travailleur hors de toute subordination au capital et dont la pension constitue le salaire.

**Cette thèse peut se voir immédiatement objecter deux arguments.** Quid des retraités qui ont simplement envie de ne rien faire ? Si la pension est le salaire de leur activité, faut-il, dans ce cas, la leur supprimer ?

Quid aussi des retraités qui sont dans l'incapacité de travailler ? Bernard Friot voit le problème, mais le résout par une pirouette : *« Attribuer une qualification jusqu'à la mort, c'est affirmer l'irrévocabilité de la dignité de citoyen, cette citoyenneté que vient enrichir l'attribut universel d'une qualification : est-ce que l'on retire le droit de vote aux mourants ? »*.

Certes un mourant garde son droit de vote et peut même voter, mais il ne produit plus rien. Comment alors la pension peut-elle être le salaire d'une activité inexistante ?

Dans un livre plus récent [[vaincre Macron](#)], il tente de dépasser ces apories. Ainsi, il affirme que *« poursuivre le combat de la pension de retraite comme salaire continué implique que la carrière ne s'arrête pas à l'âge de la retraite. Les retraités qui souhaiteront progresser en qualification, et donc en niveau de pension, devront pouvoir le faire. »* Et Bernard Friot de proposer de *« dégager les retraités des responsabilités opérationnelles afin de les confier aux plus jeunes : les retraités auront alors la liberté d'explorer des chemins nouveaux pour le travail »*.

La distinction entre retraite et vie active disparaît ainsi. **Or, les classes dirigeantes tentent aujourd'hui d'imposer un recul toujours plus important de l'âge de départ à la retraite et d'effacer la distinction entre retraite et vie active, comme le montrent les dispositifs de cumul emploi/retraite. Même si on ne peut pas soupçonner Bernard Friot de sympathie avec cette logique, comment ne pas voir que ses propositions risquent d'entrer en résonance avec ce type de projet?**

(...)Au-delà, pourquoi, si les retraités produisent la richesse monétaire correspondante à leurs pensions, demander, comme le fait Bernard Friot, d'affecter *« chaque année une petite partie des gains de productivité à une hausse du taux de cotisation patronale vieillesse »* ?



Pourquoi revendiquer « *une hausse considérable du taux de cotisation* » et donc augmenter le prélèvement sur les actifs, au détriment d'autres possibilités, si les retraités créent la richesse monétaire qui les rémunère ?

Enfin, quel est le statut de la cotisation sociale ? « *La cotisation finance non pas du salaire différé mais du "salaire socialisé" : c'est non pas la reconnaissance d'une valeur que j'ai produite et qui va à une caisse pour me revenir plus tard, mais la reconnaissance d'une valeur non marchande produite par les soignants, les retraités, les chômeurs, les personnes en arrêts de maladie, les parents, et incorporée dans le prix des marchandises.* »

Ces affirmations posent plusieurs problèmes. Tout d'abord, on ne voit pas quelle valeur, même non marchande, produisent, par exemple, les personnes en arrêt de maladie ; et les retraités peuvent certes produire de la richesse, mais des « valeurs d'usage » dont l'utilité sociale est indéniable, mais qui ne s'expriment pas sous forme monétaire, et dont la pension ne peut être la rémunération. En fait, Bernard Friot nie le fait que la cotisation sociale soit la part socialisée du salaire qui finance des transferts sociaux. (...)

## L'impasse de l'analyse de la valeur et de la force de travail

Bernard Friot affirme s'aider des catégories de Marx et en reprend la catégorie de valeur. Il commence par poser la distinction entre valeur d'usage et valeur économique (valeur d'échange, dit Marx) : « *Commençons par bien poser l'existence de deux ordres de valeur, la valeur d'usage et la valeur économique. La valeur d'usage d'un bien ou d'un service, c'est ce à quoi il sert concrètement. Sa valeur économique, c'est le pouvoir monétaire qu'il donne à son propriétaire* ». Si on ne peut qu'être d'accord avec la définition de la valeur d'usage, la seconde affirmation pose problème. La valeur économique des biens n'existe pas en soi, c'est le rapport entre deux marchandises qui permet de mesurer leur commensurabilité. C'est pour cela que Marx parle de valeur d'échange. Dans ce rapport, qui permet que les biens s'échangent entre eux, il est fait abstraction de leur valeur d'usage.(...)

Mais Bernard Friot n'en reste pas là. Il affirme ainsi : « *Toutes les valeurs d'usage ne se valent pas. Non par essence, mais parce que les rapports sociaux décident de fait de leur inégalité. Leur valeur est affaire de pouvoir. C'est le détenteur du pouvoir qui décide de la valeur économique, en même temps que l'appropriation de celle-ci fonde son pouvoir* ». **Il y a là une confusion entre valeur d'usage et valeur économique (valeur d'échange)**. Écrire que « *toutes les valeurs d'usage ne se valent pas* » ou parler de leur inégalité **n'a aucun sens**. Chaque objet a une valeur d'usage qui lui est propre : un stylo sert à écrire et un verre à boire.

(...)Mais ce n'est pas « *le détenteur du pouvoir* » qui en décide. Les valeurs des marchandises ne résultent pas d'une délibération de la classe dirigeante. De plus, il semble maladroit d'écrire que l'appropriation de la valeur fonde son pouvoir. Son pouvoir économique se fonde sur l'appropriation du sur-travail – la plus-value en système capitaliste – produit par les classes dominées. (...)

## La qualification, remède illusoire

(...)Contrairement à ce qu'il affirme, ce n'est pas « *la qualification de la personne du fonctionnaire dans son grade* » qui lui permet d'avoir un « salaire à vie », mais la décision politique de lui accorder, non pas « un salaire à vie », **mais une garantie de l'emploi** pendant sa vie active.

La séparation du grade et de l'emploi, et non pas la qualification, n'est que la modalité technique pour mettre en pratique cette décision politique. Dans la fonction publique, l'administration a l'obligation de fournir un emploi qui évidemment correspond à un poste de travail.



En prenant l'effet pour la cause, Bernard Friot se trompe de cible et nous entraîne dans une voie sans issue en faisant de la qualification un point central de ses thèses. Il nous faut donc y revenir.

Voici la façon dont il résume sa position : « *La qualification est anticapitaliste parce qu'elle subvertit le salaire comme prix de la force de travail. Le salaire, s'il est le prix de la force de travail établi sur le marché du travail, paie la force de travail selon son coût de production* ». Il nous énonce ensuite tout ce que contient le « *coût de production* » de la force de travail. Comme on l'a vu, il y cite ainsi la formation professionnelle. Or, qu'est-ce que cette dernière, sinon une des conditions de la qualification du salarié ? Quel sens y a-t-il alors d'opposer le salaire comme coût de production de la force de travail et le salaire comme résultat de la qualification ? Et comment donc alors la qualification pourrait-elle subvertir le salaire ?

Mais surtout, Bernard Friot, pour justifier le rôle donné dans ses thèses à la qualification, est obligé de revenir à une conception du salaire comme valeur du coût de production de la force de travail. Or, nous avons vu plus haut que ce n'est pas le cas. Si le salaire ne se réduit pas au coût de production de la force de travail, **c'est qu'il est aussi issu des rapports de force qui s'expriment dans la résistance quotidienne à l'exploitation du travail, dans les luttes immédiates, et qui peuvent se matérialiser dans des institutions pérennes. La lutte pour la reconnaissance des qualifications fait évidemment partie de ce processus, comme, par exemple, celle pour l'amélioration des conditions de travail.**

### Pour conclure provisoirement

(...) Dans son dernier ouvrage, *Emanciper le travail. Entretiens avec Patrick Zech*, il s'en prend vivement à ce qu'il nomme « *les conduites d'évitement* ». **Sous cette expression, il dénonce pêle-mêle la lutte pour le service public (au nom de la fonction publique !) et celle contre les inégalités, l'exigence d'un pôle public bancaire, le financement des emprunts publics par la banque centrale, l'exigence d'une allocation autonomie pour la jeunesse et celle d'une révolution fiscale, le combat pour une autre répartition de la richesse produite... Bref, rien ne trouve grâce à ses yeux, si ce n'est sa propre perspective.** Tout ce qui fait aujourd'hui l'objet d'affrontements concrets avec la logique néolibérale est condamné sans appel, car contradictoire avec la perspective du « *salaire à vie* ». De plus, il met cela sur le même plan que les positions social-libérales de la CFDT.

Mais surtout, toute la logique de Bernard Friot vise à éviter de se poser la question de l'emploi. Devant les difficultés et les échecs de la lutte pour l'emploi, la tentation est grande de prendre des raccourcis. Celui de Bernard Friot consiste à purement et simplement abandonner ce terrain. « *Se battre pour l'emploi, c'est se tirer une balle dans le pied* » nous dit-il.(...)

**4) Jean-Marie Harribey, ancien co-président d'Attac : Aux salariés bien nés, la valeur n'attend que 18 années !**

### 1) Les retraités « travaillent »-ils ?

La première discussion est née à propos de la conception des pensions de retraite. Bernard Friot considère que les retraités produisent la valeur qu'ils reçoivent sous forme de pension. Il récuse la notion de transfert social des travailleurs actifs vers les retraités, ainsi que celle de solidarité intergénérationnelle (p. 74), dont on caractérise habituellement le système de retraite dit par répartition, et que l'anthropologie considère comme l'un des fondements des sociétés (...)



Plusieurs problèmes logiques se posent alors. Bernard Friot écrit : « *la pension [est] la contrepartie de la valeur que les retraités sont en train de produire* » (p. 75). **Si c'est le cas, à quoi servent les cotisations vieillesse payées par les salariés ?** Ne pourrait-on pas les supprimer ? Bernard Friot réfute l'objection en faisant un parallèle avec les impôts servant à payer les fonctionnaires sans contredire l'idée que ces derniers produisent. **Or, cette réponse ne résout pas la question posée : si on supprimait les cotisations vieillesse, les retraités pourraient-ils vivre de leur activité libre qui, par définition, n'a pas de demande en face d'elle, ni privée, ni publique ?** La réponse est non, tandis que l'éventuelle privatisation de l'éducation publique ou des soins publics ne ferait pas disparaître ces besoins et la demande ; il s'ensuit que, contrairement à des retraités privés de pension, les anciens fonctionnaires pourraient, bien que dans des conditions sans doute dégradées, continuer de vivre de leur travail. (...)

## **2) Validation sociale versus décision des capitalistes**

Bien que Bernard Friot affirme maintenir la distinction entre valeur d'usage et valeur (p. 93), le fait de considérer que toute activité libre produit de la valeur, et pas seulement de la valeur d'usage, dissout cette distinction irréductible depuis Aristote jusqu'à Marx, en passant par l'économie politique de Smith et Ricardo. Simultanément, il dilue les frontières du travail puisque tout est travail productif de valeur. Pour y parvenir, Bernard Friot reprend chez Marx le couple conceptuel de travail concret/travail abstrait, mais lui en modifie le sens.

C'est son droit, mais le changement permet-il une avancée ? Il y a chez Marx une correspondance entre les distinctions qu'il opère à propos de la valeur et celles concernant le travail. D'un côté, la *valeur d'usage* est une condition de la *valeur* en tant que fraction du travail socialement validé monétairement, laquelle apparaît dans l'échange par le biais d'une proportion, la *valeur d'échange* qui, en tendance, est mesurée par l'équivalent monétaire de la quantité de travail nécessaire en moyenne dans la société considérée, (...)

**Hélas pour les capitalistes, ils doivent passer l'épreuve du marché pour récupérer leur capital agrandi de la plus-value.** C'est donc le marché qui est l'institution validant le travail effectué pour produire de la valeur pour le capital ; la validation n'est pas le fruit d'une décision de classe prise dans un laboratoire secret du capital, sauf à tomber dans le piège du fétichisme.

Marx parlait de la valeur passant d'une forme à une autre comme un « sujet automate. (...)

**La lutte des classes intervient en amont et en aval de la validation marchande.**

En amont, comme dit plus haut, **pour tracer la frontière entre ce qui sera production de plus-value pour le capital et ce qui sera production de services non marchands pour la collectivité.**

En aval, **pour le partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits.**

(...)

Au sujet de la nature du capitalisme, certains passages sont énigmatiques. D'un côté, Bernard Friot sépare la contradiction lutte de classes de sa base économique : « *[Le terme de néolibéralisme] recouvre des interprétations différentes, mais leur dénominateur commun est l'absence de lutte de classes. Le capitalisme serait un « système » qui certes bouge pour se reproduire, d'où sa périodisation, mais, ses déplacements relèveraient d'une cause interne : épuisement du fordisme, baisse du taux de profit, caractère mortifère du fétichisme de la valeur, pour reprendre quelques-unes des explications avancées pour définir le néolibéralisme.* » (p. 11). En récusant le concept de fétichisme de la valeur qu'il qualifie de « lecture hors-sol de Marx » (p. 90), il se prive de ce qui permet à Marx de se détacher le mieux d'une vision naturaliste de l'économie et de la société. (...)



### 3) Compter deux fois la production non marchande ?

Un problème de comptabilité nationale un peu technique doit également être abordé. Le produit intérieur brut (PIB) comporte deux parts : le produit marchand (pour environ les trois quarts) et le produit non marchand, ce dernier étant mesuré (en net) uniquement par les salaires des travailleurs employés par les administrations publiques puisque celles-ci ne font pas de profits.

Une fois déduits les amortissements du capital installé, le produit intérieur net est équivalent au revenu national net.

Si l'on se situe au niveau de la répartition primaire avant prélèvements d'impôts, l'ensemble des revenus primaires (ceux issus de la sphère marchande comme ceux issus de la sphère non marchande) contient les sommes qui seront ensuite prélevées par le fisc.

**Si l'on suit Bernard Friot, puisque selon lui les retraités, les parents et les chômeurs produisent, la valeur qu'ils produisent devrait être ajoutée à celle déjà comptabilisée au niveau primaire.**

Comme ce n'est pas ce que font les comptables nationaux, à juste raison, comment Bernard Friot interprète-t-il cela ? « *Bien sûr, la monnaie de la pension vient de la sphère marchande, comme l'impôt qui paie les fonctionnaires, mais elle représente la reconnaissance sociale de la valeur non marchande produite par les retraités.* » (p. 50). Cette affirmation résume le différend théorique discuté : on ne peut pas considérer que les fonctionnaires sont productifs et, en même temps, que ce qu'ils ont produit est inclus dans la valeur de la production marchande.

Bernard Friot répond à cette objection qu'il faut distinguer les flux de valeur (les fonctionnaires et les retraités étant une source de celle-ci) et les flux de monnaie (seuls issus de la sphère marchande). Mais c'est une nouvelle aporie puisqu'il n'y a pas de valeur qui ne soit monétaire.

**Plus simplement, la thèse de Bernard Friot oublie que les fonctionnaires paient eux aussi des impôts et des cotisations sociales.** Lorsque j'achète une automobile, je paie son prix qui inclut les salaires des travailleurs et les cotisations, les profits et les amortissements du capital, et la TVA ; à ce stade, on peut dire que les revenus versés par les entreprises capitalistes seront soumis ultérieurement aux impôts directs, mais ils ne recouvrent pas les impôts qui seront prélevés sur les salaires versés par les administrations publiques, pas plus que les cotisations sociales versées au régime général de la Sécurité sociale par les entreprises privées n'incluent les cotisations sociales des fonctionnaires.

On ne peut pas à la fois soutenir que les fonctionnaires sont productifs de la valeur qu'ils perçoivent comme salaires et que leur « *retenue pour pension est un pur jeu d'écriture* » (p. 48), comme une sorte de fiction. **Il faut choisir entre les deux interprétations.**

En bref, il y a une ambiguïté – voire une confusion – très fréquente dans le débat public au sujet de la redistribution et que la thèse de Bernard Friot ne permet pas de lever : **les soignants dans les hôpitaux et les enseignants ne sont pas rémunérés au titre de la redistribution, leur salaire est bien de nature primaire, c'est-à-dire engendré par leur travail ; en revanche, la prestation reçue par les malades ou bien le service rendu aux élèves et étudiants relèvent, eux, du registre de la redistribution.**

(...)

#### **1) Exit le partage et la solidarité ?**

Pourquoi Bernard Friot fustige-t-il avec autant de vigueur les mouvements sociaux qui se préoccupent du partage de la valeur ajoutée, au risque de rendre impossible toute stratégie de convergence des luttes ?

Personne ne trouve grâce à ses yeux. Tous sont coupables de méconnaître le salaire socialisé à travers la cotisation sociale.



(...) . Aucun n'a jamais assimilé la solidarité intergénérationnelle à un revenu différé, comme le croit Bernard Friot (p. 74). Et surtout, en dépit de sa critique, Bernard Friot est bien obligé de reconnaître que la valeur ajoutée est répartie, « **se partage** » (p. 69) ; ainsi, il approuve le combat mené par la CGT en 1946 : « sur le troisième front de la lutte des classes, il s'agit pour la CGT d'imposer la cotisation contre l'impôt, gage d'une collecte d'une part suffisante de la valeur ajoutée » (p. 28).(…)

(...) Bernard Friot n'a pas de mots assez durs contre le « partage du travail, thématique aussi familière que désastreuse » (p. 87), ou bien « mot d'ordre inadmissible » (p. 15). « **Travailler moins pour travailler tous, écrit-il, est un mot d'ordre réactionnaire** » (p. 88). Et pourquoi ? Parce que ce mot d'ordre « **naturalise la pratique capitaliste du travail et sa réduction aux seules activités valorisant le capital** » (p. 88, aussi p. 70).

Pour Bernard Friot, partage de la valeur et partage du travail sont pour ainsi dire les deux faces de ce qu'il appelle une « **belle lisse poire** » (p. 32). Que dire alors des luttes ouvrières arrachant peu à peu une réduction de leur temps de travail depuis l'aube du capitalisme industriel ? **Si la formule de Bernard Friot avait une quelconque réalité, on se demande bien pourquoi les patronats, ont, de tous temps, fait violemment obstacle à toute forme de RTT, qu'elle soit à la journée, à la semaine, à l'année ou sur la vie active.** La classe bourgeoise a fort bien compris que réduire le temps de travail impliquait une nouvelle répartition de la valeur ajoutée.

## **2) De la continuité du salaire à celle de la production ?**

(...)créer un droit attaché à la personne ne signifie pas que cette personne produit le moyen de satisfaire ce droit. C'est le même argument que celui qu'on peut opposer aux partisans du revenu d'existence, qui, eux aussi, font l'amalgame entre un droit qu'ils pensent légitime et la source de sa satisfaction.

**Bernard Friot ne réécrit-il pas l'histoire pour la mettre au service de son projet politique ?** Est-on bien sûr qu'Ambroise Croizat, lorsqu'il crée le droit à la prise en charge collective de la santé par le régime général de la Sécurité sociale, ait voulu instituer en même temps un autre mode de production de valeur, comme l'écrit Bernard Friot : « **[les révolutionnaires de 1946] socialisent une part importante de la valeur dans un régime unique qu'ils gèrent eux-mêmes pour produire une autre valeur que la valeur capitaliste** » (p. 117) ? **Si on lit le discours de Croizat à l'Assemblée nationale le 8 août 1946, il n'est nullement question de production de valeur mais, très explicitement, de protéger les travailleurs de l'insécurité.(…)**

## **3) La force de travail n'est pas une marchandise comme les autres**

On sait que Marx a présenté deux explications du niveau de salaire : sur le long terme, le salaire est défini par **le niveau des besoins à satisfaire pour reconstituer la force de travail dans la société considérée** ; dans l'immédiat, **il dépend du rapport de force entre les travailleurs et les capitalistes, qui fixe la frontière entre salaire et plus-value.** (...)

Bernard Friot modifie le contenu des concepts de force de travail et de salaire. Pour lui, le salaire comme prix du panier de biens propres à satisfaire les besoins du travailleur est la vision de la classe capitaliste, tandis que la dimension socio-politique du salaire est le fait de la classe ouvrière révolutionnaire. **On a là un exemple de retournement des concepts de Marx.** (...)



## 5) Benoît Borrits journaliste, cofondateur et animateur de l'Association Vaincre Macron...tout seul ?

(...) **ces théories** (celles de B. Friot) **ne** sont opérationnelles qu'en admettant le postulat de la bonté de l'être humain. Basées sur des affirmations discutables qui ne pourront jamais faire consensus dans la classe salariée, on voit difficilement en quoi ce livre constitue un outil pour *Vaincre Macron*.

Deux thèses centrales sont développées dès le premier chapitre de son ouvrage. La première porte sur les avancées sociales contenues dans l'apparition du contrat de travail et du salaire au XXe siècle. Il s'agirait, selon lui, de changements majeurs qui en font des « *institutions anticapitalistes* ».

Dans le passé et conformément au Capital de Marx, les travailleurs étaient payés au prix de leur force de travail, « *c'est-à-dire à la mesure de leurs* (selon Bernard Friot), *besoins pour qu'ils soient aujourd'hui et demain à leur poste.* »(...)

Selon Bernard Friot, « *lorsque le contrat de travail remplace le contrat de louage d'ouvrage, on assiste aux prémices d'une institution anticapitaliste du travail. Anticapitaliste au sens où elle rend possible, dans des droits qui s'imposent à des employeurs, la reconnaissance des travailleurs comme contributeurs à la production de valeur économique et donc comme légitime à revendiquer d'en avoir la maîtrise en contradiction avec le monopole de la bourgeoisie.* »

**Bernard Friot assène ici une opinion qu'il nous présente comme une vérité.**

Que l'apparition du contrat de travail, de la qualification qui apparaît dans les premières conventions collectives de 1919, représentent des conquêtes de la classe ouvrière ou salariée, voilà qui ne fait absolument aucun doute pour qui que ce soit. **Que celles-ci représentent « la reconnaissance des travailleurs comme [...] légitime à revendiquer d'en avoir la maîtrise en contradiction avec le monopole de la bourgeoisie », voilà qui est une thèse pour le moins osée.** La subordination est le principe même du contrat de travail : le salarié est assuré de toucher un salaire et en contrepartie, celui-ci s'engage pendant la durée de son temps de travail à exécuter les ordres de la direction nommée par les propriétaires.

On se souvient de la thèse principale de *L'enjeu des retraites*. Le mouvement social a été défait parce qu'il n'aurait pas su saisir l'enjeu de la bataille. Selon Bernard Friot, pour gagner, il fallait se persuader que la retraite était un salaire continué.

Alors que pour tout le monde ou presque, **la retraite par répartition exprime la solidarité intergénérationnelle**, voilà que désormais la retraite, rebaptisée « *salaire* », serait la contrepartie du travail que réalisent les retraités, prenant comme exemple le fait que ceux-ci sont actifs dans les associations ou s'occupent des petits enfants.

Loin de nous l'idée que les retraités ne produiraient pas de valeur par du travail concret. Il n'en reste pas moins que la retraite n'est pas un salaire et **chaque retraité le sait bien puisqu'il est dorénavant totalement libre de faire ce qu'il veut : il peut choisir de donner son temps pour la collectivité ou de le passer à regarder la télévision.** Poursuivons cette logique de la pension comme rémunération du travail concret qu'il fournit de par sa qualification.

**Comment peut-on soutenir qu'un retraité dépendant et en fin de vie soit producteur de valeur ?(...)**



## Une construction pour le moins baroque

(...)Ce livre réaffirme ce qui avait déjà été esquissé dans « *L'enjeu du Salaire et Émanciper le travail* » : la subvention des investissements des entreprises de l'économie marchande. Des caisses d'investissement composées de citoyennes et citoyens décideront, en fonction des demandes des entreprises, à qui elles accorderont les équipements de longue durée. Il justifie ce choix par le fait qu'avec la gestion des caisses de sécurité sociale, les salariés ont montré qu'ils ont été capables de financer des hôpitaux, du matériel médical dans une logique de subvention.

**Sauf que l'on parle ici d'un secteur non marchand** : dans un service public et gratuit, il ne saurait y avoir de paiement de la part des patients et donc de retour sur investissement en terme de flux de trésorerie. De fait, tout doit être subventionné, aussi bien les investissements que les achats ou les salaires.

**Pourquoi, dès lors, vouloir appliquer cette logique de subvention des investissements dans le secteur marchand, c'est à dire un secteur dans lequel les produits et services ne sont pas distribués gratuitement mais contre rémunération ?**

**Lorsqu'une unité de production dispose d'un équipement de longue durée (un machine, une chaîne de production...), elle va pouvoir augmenter sa production en conséquence.** Dans le cadre de l'économie marchande, elle va générer des ventes supplémentaires. Si cet investissement a été fait à bon escient, elle est donc tout à fait en mesure de le rembourser dans le temps.

Pourquoi donc l'entreprise à la mode Friot devrait-elle acheter ses intrants de production de courte durée et se voir subventionner ceux qui sont de longue durée ? Il n'y a aucune différence de nature entre les deux : les deux sont des valeurs qui concourent à la constitution d'autres valeurs qui seront vendues. La justification de ce parti pris est surprenante : « *l'endettement pour pouvoir travailler (y compris vis-à-vis d'opérateurs publics en cas de prêts à l'investissement par des banques publiques) est une entrave à la liberté et à l'égalité en droits économiques des personnes aussi grave que la soumission de la rémunération aux aléas du marché du travail ou des biens et services.* »

**On se demande bien pourquoi puisque l'opération de remboursement d'un investissement en économie marchande est la simple contrepartie de l'avantage dont a bénéficié l'entreprise.** De là, à considérer que cela constitue « *une entrave à la liberté et l'égalité en droits économiques des personnes* » alors que le salaire est justement garanti, comprenez qui pourra.

(...) Patrick Zech (qui) interviewait Bernard Friot dans son livre *Émanciper le travail*. **Sa réponse était époustouflante** : « *Supposons, par exemple, qu'aujourd'hui la valeur ajoutée représente en moyenne 20 % du chiffre d'affaires dans l'ensemble des entreprises. [Notons que la valeur ajoutée brute des Sociétés non financières tourne plutôt autour des 40 %] On pourrait décider que tout prix soit la multiplication par 1,25 des consommations intermédiaires, ce qui générerait à l'échelle nationale la valeur ajoutée suffisante sans retour à la formation microéconomique des prix.* » **Ne va-t-il pas y avoir des distorsions folles entre des secteurs d'activité historiquement à faible valeur ajoutée et ceux à forte valeur ajoutée ?** On peut vouloir s'affranchir dans un livre de la « *formation microéconomique des prix* », il n'en reste pas moins vrai que les prix devront toujours correspondre à ce que les consommateurs sont prêts à payer. (...)

Dans son dernier livre, la foi de Bernard Friot semble **aujourd'hui s'émousser** : « *Le salaire pourra progresser, [...] mais il ne pourra être ni être suspendu ou supprimé, ni baisser. Ou s'il venait à baisser, du fait [...] d'une insuffisante production de valeur à l'échelle macroéconomique, il baisserait dans la même proportion pour tous.* »

Cela traduit sans doute enfin un certain réalisme de sa part qui consiste à dire que les salaires sont déterminés non plus par des grades – car, contrairement à ce qu'il défendait dans *L'enjeu du salaire*, un grade n'a jamais produit une quelconque valeur en soi – mais par une valeur ajoutée produite. **Et si cette valeur ajoutée baisse, ce que Bernard Friot conçoit désormais, cela remet alors en cause le salaire à vie et cette notion de valeur établie par la qualification.** Tout l'édifice théorique du projet de salaire à vie s'effondre dans cette phrase.



## 8) Point de vue : Alain Bihr (alternativelibertaire.org) : « Friot, ou l'émancipation a minima »

**Alternative libertaire : Peux-tu nous expliquer pourquoi les propositions de Bernard Friot sur le salaire te semblent contestables ?**

**Alain Bihr :** La première chose qui m'a frappé lorsque j'ai lu L'enjeu du salaire, c'est que toute l'analyse se déroule dans un cadre franco-français. A part quelques très rares allusions au détour d'une ligne, il n'est jamais fait mention de l'étranger comme si le cadre français était suffisant pour traiter toutes les questions. D'où, à partir de là, une attitude assez fétichiste à l'égard de certaines formes institutionnelles qu'a prises le rapport salarial en France, comme si ces formes-là étaient destinées à marquer l'horizon indépassable du salariat. Je pense en particulier à ce qu'il raconte sur la cotisation sociale, la qualification professionnelle, etc.

**AL :** Dans ton article, tu mets en valeur un certain nombre de confusions de Friot dans l'usage des concepts marxistes. Posent-elles vraiment problème lorsqu'il s'agit d'imaginer une alternative au capitalisme ?

**AB :** Je n'ai pas compris pourquoi il s'embarassait de tout un échafaudage marxiste, dans lequel il se prend les pieds et se casse la gueule, pour élaborer des propositions qui pourraient parfaitement s'élaborer sans ça. Sauf à vouloir bloquer par avance la discussion de ce côté-là et dire : « Vous voyez, d'un point de vue marxiste, je suis totalement inattaquable ! ». **J'ai voulu montrer que, d'un point de vue marxiste, il est totalement attaquant. Mais cela n'enlève rien à la pertinence de ses propositions politiques parfaitement discutables dans le meilleur sens du terme.(...)**

**AL :** L'autre non-dit de Friot c'est que son système suppose que la totalité de la plus-value soit socialisée, donc un rapport de forces particulièrement favorable au prolétariat. Ne pourrait-on pas faire autre chose d'un tel rapport de force ?

**AB :** Ce n'est pas seulement la totalité de la plus-value mais la totalité de la valeur ajoutée (la valeur nouvellement formée) qu'il propose de socialiser, mise à part la petite partie que les entreprises seront autorisées à garder pour financer directement leurs projets d'investissement. **Imposer cela impliquerait un rapport de forces qui permettrait d'emblée d'imaginer de dépasser le salariat, mais c'est justement ce qu'il ne fait pas. Il y a chez lui cette pensée que, de la lutte des classes telle qu'elle s'est menée en France, sont apparues des institutions salariales qu'il suffirait d'universaliser, de radicaliser et d'émanciper de leur gangue capitaliste qui les muselle aujourd'hui, pour en faire les leviers de l'émancipation des travailleurs.**

**AL :** Tu ne considères pas que son idée d'un marché de l'emploi débarrassé des contraintes patronales puisse être émancipatrice ?

**AB :** Les entreprises pourraient employer les individus sans les payer puisqu'ils seraient rémunérés par le biais d'un salaire à vie en fonction de leur qualification, mais pourraient aussi s'en débarrasser à partir du moment où elles estiment que ces employés ne sont plus suffisamment productifs. **Il passe très vite sur les problèmes que cela pourrait poser, comme : « pourquoi j'irais m'emmerder à travailler si je suis payé ? ». Il dit que c'est un argument de droite qui ne mérite pas de considération, mais le problème mérite au moins d'être mieux posé.**



## 6) Michel Husson statisticien et économiste français travaillant à l'Institut de recherches économiques et sociales : Bernard Friot ou la stratégie de l'incantation

Le projet de « salaire à vie » de Bernard Friot peut aujourd'hui apparaître à certains comme le nec plus ultra du radicalisme. En réalité, il ne saurait dépasser le stade de l'incantation, non seulement parce que ce projet est incomplet, mais surtout parce qu'il est intrinsèquement dépourvu de toute stratégie de transformation sociale.

Près de la moitié du dernier livre de Bernard Friot, Vaincre Macron, est consacrée à un récit qui lui permet d'inscrire son projet dans la continuité de la « révolution communiste du travail » opérée par les fondateurs de la Sécurité sociale. Il faut s'appuyer sur cet existant, ce « déjà-là » (...) Il suffirait d'étendre cette logique et de renouer ainsi avec la dynamique initiale.

(...)

### La fable des retraités créateurs de richesse

Dans son livre L'enjeu des retraites, publié en 2010, Friot explique que le doublement du PIB d'ici à 2040 permettra de financer facilement les pensions, malgré l'augmentation prévisible du nombre de retraités.

Il reprend le même argumentaire trois ans plus tard :

*« On oublie toujours, quand on raisonne sur l'avenir des retraites, que le PIB progresse d'environ 1,6 % par an en volume, et donc qu'il double, à monnaie constante, en 40 ans. C'est pourquoi nous avons pu multiplier par 4,5 les dépenses de pensions depuis 1960 tout en doublant presque le revenu disponible pour les actifs ou l'investissement. Nous pourrions évidemment plus que tripler les dépenses de pensions d'ici 2040 sans que cela empêche le reste du PIB d'être multiplié par 1,8 »*

### Financement des retraites : l'enjeu des cotisations patronales.

Autisme-economie.org, 16 mai 2003] ».

Quelques années plus tard, dans sa réponse à une chronique où Jean Gadrey lui reprochait de tout attendre de la croissance, Friot proteste en affirmant que cette critique repose sur une « totale méprise ». Il se serait borné à prendre au mot les projections du COR (Conseil d'orientation des retraites) « pour dire qu'il sera plus facile de consacrer aux retraites 18 % d'un PIB de 4000 milliards d'euros qu'il ne l'est aujourd'hui d'y consacrer 13 % d'un PIB de 2000 ».

La réalité est que Friot est passé d'une position à une autre. La première consistait à rappeler une évidence :

*« Nous finançons les pensions par un partage immédiat de la valeur ajoutée (une fraction de celle-ci, à hauteur de 25% du salaire brut, va à une cotisation sociale immédiatement transformée en pensions) ».*

La seconde constitue la découverte théorique de Friot :

*« Ce sont les retraités qui produisent les biens et services correspondant à la valeur attribuée à leur travail à travers leur salaire continué : leur pension n'est pas prise sur la valeur attribuée au travail des actifs ».*

Il devrait être clair que ces deux assertions sont contradictoires : la première dit que les pensions sont une fraction du PIB qui est immédiatement transmise aux retraités ; la seconde affirme que les pensions ne sont pas « prises » sur la valeur créée par les actifs. Et pourtant ces deux propositions figurent dans un même entretien :

Bernard Friot, « la retraite ? Un salaire continué », Alternative libertaire, mai 2010.] où Friot exposait les principales thèses de son livre.(...)

Friot utilise une notion de « valeur économique » censé prolonger l'appareil théorique marxiste sans rien lui apporter sinon un certain obscurcissement [Alain Bihr.



## « Universaliser le salaire ou supprimer le salariat ? »,

(...)

Cette dernière remarque conduit à une deuxième critique qui va plus au fond : **le modèle de Friot ne dit rien de l'articulation entre plan et marché ou plutôt entre la socialisation de l'investissement et les décisions individuelles des entreprises**. Friot se borne à couper la poire en deux :

*« on peut envisager que les entreprises conservent 15 % de leur valeur ajoutée pour de l'autofinancement et qu'une cotisation progressivement portée à 15 % aille à des caisses d'investissement »*

« La cotisation, levier d'émancipation » Monde diplomatique, février 2012.] ».

(...) une autre question-clé porte sur le calcul économique et en particulier sur la formation des prix.(...) **Sur ce point, la proposition de Friot est pour le moins déroutante :**

*« on pourrait décider que tout prix soit la multiplication par 1,25 du prix des consommations intermédiaires »* [Bernard Friot, Emanciper le travail, La dispute, 2014.] ».

**Ce « on pourrait décider » souligne les imprécisions du modèle.** Pourquoi 25 % ? Mais surtout comment sont fixés les prix des consommations intermédiaires, autrement dit le prix des marchandises achetées par une entreprise à d'autres ? **Cette bourde montre que Friot n'a pas travaillé des questions qui ont pourtant occupé les théoriciens du socialisme depuis Marx et Engels.** Plus grave, peut-être, elle révèle en creux l'absolue indifférence de Friot à la question écologique.

**Beaucoup d'autres questions restent sans réponse dans la construction de Friot, et notamment l'insertion dans l'économie mondiale.** Sur ce point pourtant crucial et actuel pour tout projet de transformation sociale, Friot botte en touche :

*« Bien des questions demeurent, dont celle de l'exportation d'une telle organisation économique dans d'autres pays, ainsi que de sa compatibilité avec le libre-échange et les contraintes européennes »* [Bernard Friot, « En finir avec les luttes défensives » » Le Monde diplomatique, novembre 2017.] ».

**Le document du réseau salariat est encore plus évasif :**

*« Concernant les échanges purement marchands, ils continueraient à se faire comme aujourd'hui »* (...)

**Enfin le droit à l'emploi n'est pas affirmé**, et Friot, même s'il récuse un tel rapprochement, se heurte aux mêmes objections que les projets de revenu universel : et si un grand nombre de personnes décide de ne rien faire du tout ? A cette question qui lui est posée dans un entretien excellemment mené : Propos recueillis par Luc Toupense, Friot répond : *« les personnes qui décident de ne rien faire, moi je n'y crois pas. Parce que notre humanisation dépend de notre contribution à la production de valeur économique »*.

**(...)L'interrogation doit donc aller plus loin : y aura-t-il des emplois pour tout le monde**

et comment se réalisera la correspondance entre postes de travail et candidats à l'emploi ? Il y a là un des éléments les plus problématiques de tous les projets de société post-capitaliste. Friot répond ainsi : *« Soit vous voulez monter une boîte et on vous dit « eh bien écoutez non, cela existe déjà, on ne subventionne pas », soit vous entrez dans une entreprise et là ça n'est pas vous qui allez décider tout seul de ce que vous allez faire, vous entrez dans un collectif qui va partager les tâches avec vous. Donc vous allez toujours vous inscrire dans des besoins exprimés par la société. Et s'il y avait pénurie sur des tâches de nuit par exemple, qui seraient indispensables dans des industries de process ou dans les hôpitaux, on pourvoirait ces postes en assurant une promotion plus rapide de ceux qui les accepteraient pour un temps limité »*.

Cette réponse est insatisfaisante parce qu'on ne sait pas qui décide aux différentes étapes décrites par Friot. **Qui par exemple jouerait le rôle d'une sorte de « marché du travail »**



permettant d'attirer des salariés par la perspective d'une promotion plus rapide, par ailleurs contradictoire avec le principe d'un salaire uniquement lié à la qualification ?(...)

## L'incantation comme stratégie

Comment articuler les luttes sociales actuelles avec le projet fondé sur le « *salaire à vie* » ? C'est là que Friot dérape en raison de ce que l'on pourrait appeler la compacité de son projet qui le conduit à des formules provocatrices comme celle-ci :

« *Se battre pour l'emploi, c'est se tirer une balle dans le pied* » [Bernard Friot, *Emanciper le travail*, La dispute, 2014, pp.105-106.] ».

La lutte pour un meilleur partage de la valeur équivaut pour lui à « éviter la lutte de classes » alors qu'il faudrait « changer la valeur ». Bref, Friot dénonce tous les axes actuels de mobilisation sociale comme autant de « conduites d'évitement » parce qu'ils ont le tort de ne pas reprendre son projet.

## C'est ce que montre ce passage assez hallucinant qui mérite d'être cité in extenso :

« *Parmi les conduites d'évitement...* » ,voir citation page 12 ! [Bernard Friot, *Emanciper le travail*, La dispute, 2014, pp.100-101.] ».

Dans *Vaincre Macron*, Friot enfonce le clou en décrétant que

« *travailler moins pour travailler tous est un mot d'ordre réactionnaire qui naturalise la pratique capitaliste du travail et sa réduction aux seules activités valorisant le capital* ».

Et il va encore plus loin quand il écrit que ce serait « *admettre que le travail est par nature en quantité limitée, et qu'il ne faut pas trop d'étrangers pour le partager* ».

Il reprend ainsi à son compte l'amalgame (injurieux et ignorant) du prix « Nobel » Jean Tirole : « *paradoxalement, l'hypothèse sous-jacente à la fixité de l'emploi et donc à la politique de réduction du temps de travail afin de permettre un partage de l'emploi est la même que celle qui sous-tend le discours des partis d'extrême droite quand ils soutiennent que les immigrants « prendraient » le travail des résidents nationaux au motif que cet emploi serait en quantité fixe* » [Jean Tirole, *Economie du bien commun*, 2016.

**Bref, militer pour la réduction du temps de travail, défendre les services publics, etc. sont autant d'« erreurs stratégiques ». Au-delà des règlements de compte avec les économistes du PCF (sécurité emploi formation, révolution informationnelle) ces insultes adressées aux revendications et aux luttes réellement existantes fonctionnent comme une injonction : soit vous basculez intégralement et immédiatement dans mon système, soit vous êtes condamnés à la défaite.**

(...)

La démarche de Friot est en réalité un obstacle à l'élaboration d'un projet alternatif doté d'une logique de transition ou de bifurcation vers un autre modèle. Une bonne partie de son activité (ainsi que celle de ses disciples du Réseau salariat) consiste d'ailleurs à déconsidérer – voire insulter comme on l'a vu – tout projet qui n'a pas le salaire à vie comme objectif.

En appelant à se projeter dans un futur indistinct, Friot ignore toute mesure d'urgence comme l'augmentation du salaire minimum et des minima sociaux. Il s'oppose violemment à la réduction de la durée de travail comme instrument de lutte contre le chômage au profit d'une « autre mesure de la valeur que le temps de travail et le refus de la productivité capitaliste » ce qui n'a rien à voir, à moins d'assimiler de manière malhonnête le projet de travailler tou(te)s pour travailler moins avec l'intensification capitaliste du travail.

En faisant miroiter un salaire à vie le projet de Friot contourne toute élaboration d'une version radicale de la sécurité sociale professionnelle...



**Lors du débat à la Bellevilloise, Bernard Friot s'en ai pris violemment à Sylvian Chicotte. La cause ? Le texte ci-dessous.**

**« TRAVAILLER MOINS POUR TRAVAILLER TOUS  
EST UN MOT D'ORDRE REACTIONNAIRE »**

(Bernard Friot)

**Sylvian Chicotte**

**On était habitué à la contestation de la réduction du temps de travail par le Medef et la droite mais il faut s'y résoudre il y a une contestation sur la gauche et qui ne s'arrête pas là.** Pour Friot sont également à éviter les luttes pour l'emploi, pour les services publics, pour l'allocation d'autonomie des jeunes, pour un pôle financier public, pour le développement durable. A écarter aussi le projet du Parti Communiste de sécurité de l'emploi et de la formation.

Alors même que le temps de travail, au cœur de l'exploitation capitaliste, est l'enjeu principal de la lutte des classes depuis des siècles. Alors qu'avec 8 millions de personnes souffrant du chômage complet ou partiel, l'emploi est la priorité première des citoyens.

**Bref, toutes les luttes de millions de travailleurs (depuis trente ans précise t-il) ne serviraient à rien. Pire elles seraient nuisibles** parce qu'elles éviteraient de se mobiliser sur les seuls objectifs valables, révolutionnaires, communistes : le salaire à vie, la fin de la propriété lucrative (les moyens privés de productions) et du crédit.

On le voit, ce n'est pas la contestation de quelqu'un se préparant à changer de camp. Non, c'est une contestation qui se veut hyper-radical jusqu'à l'absurde. Comme si on accusait les ouvriers d'être les complices du capitalisme parce que en acceptant d'aller travailler ils alimentent le système.

Thèse centrale de Friot : le salaire à vie parce que tout le monde travaille, tout le temps, qu'il s'agisse du travail lié à un emploi en entreprise ou du travail pour soi, chacun est utile et doit être payé avec un salaire fonction de sa qualification. En plus la mesure du temps de travail n'a aucune importance. Ce salaire est donc garanti à vie, qu'on ait un emploi à temps plein ou à temps partiel, qu'on tonde sa pelouse ou qu'on joue avec ses enfants et petits enfants.

**La supercherie c'est de prétendre que cela existe déjà, avec la sécurité sociale et le statut des fonctionnaires.** Ainsi Ambroise Croizat aurait, avec les allocations familiales, reconnu le travail des parents en leur versant un salaire. Or, Croizat, le 6 août 1946, à la tribune de l'Assemblée nationale déclare : *« les allocations familiales sont devenues une charge nationale, la contribution du pays aux charges qui pèsent sur ceux qui font l'effort d'avoir un enfant »* Ce sont donc les frais d'éducation qui sont pris en charge, pas le travail d'éducation. D'ailleurs les allocations sont payées, que l'un des parents reste au foyer ou que les deux perçoivent un salaire lié à un emploi.

Les retraités aussi travaillent nous dit Friot. Il requalifie leurs pensions en salaires versé pour ce travail même quand celui-ci prend la forme de loisirs ou du fauteuil permanent pour les plus abimés. Ne dites pas à Friot que les pensions sont l'expression de la solidarité intergénérationnelle, il vous répondra que cette idée de solidarité est une idée capitaliste !

Il invente aussi le salaire à vie des fonctionnaires. Or, celui-ci n'a jamais existé : **le salaire des fonctionnaires n'est garanti que trois mois en cas de maladie, il est diminué pour les fonctionnaires à temps partiel, supprimé pour certaines sanctions et en cas de grève ou d'absence non justifiée, abaissé lors de la retraite et évidemment supprimé en cas de démission.**



Friot qui, à juste raison, a tant d'admiration pour les réformes de 1946 et les communistes de l'époque devrait relire le préambule de la constitution de 1946. Il y verrait à l'article 5 que « **chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi** » et à l'article 11 que « *la loi garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.* » **Jamais il n'est question du droit à un salaire pour jouer à la pétanque mais du devoir de travailler, du droit à l'emploi et du droit à la solidarité nationale dans diverses circonstances**

Friot veut prendre à témoin les grandes réformes de la Libération pour crédibiliser ses théories. Mais c'est à un travail de faussaire (sans doute convaincu par sa créativité) sur la signification et la réalité de ces réformes qu'il se livre pour montrer qu'il n'invente rien, démontrer par l'exemple que c'est faisable, qu'il suffirait de poursuivre le chantier de nos anciens. D'ailleurs ce serait parce que nous l'avons abandonné que tout irait mal pour les travailleurs. **La crise systémique du capitalisme depuis 50 ans n'a évidemment rien à voir avec les difficultés pas plus que les politiques conduites par les gouvernements successifs. La cause des difficultés pour Friot c'est les luttes pour l'emploi et la réduction du temps de travail organisées ou soutenues par les syndicats et les partis politiques. En cela il se pose en adversaire de tous les combats populaires.**

Friot nous dit aussi que le salaire à vie est indissociable de la suppression de la propriété lucrative. Autrement dit des moyens privés de production, de tous les moyens privés de production, des plus petits aux plus grands dit-il. Du bistrot aux usines Il ne le précise pas mais cela concerne aussi sans doute la propriété de logements ou autres biens destinés à la location. Le patrimoine des moyens de production deviendrait propriété des collectivités et les salariés propriétaires d'usage. En un mot il nous propose la collectivisation forcée de toute l'économie comme au bon vieux temps russe ou chinois.

Collectivisation forcée appuyée par le mode de financement des investissements. On supprime le crédit parce que les producteurs ne doivent pas payer des intérêts à des « piqueurs. » A la place, des Caisses d'investissements distribuent des subventions aux entreprises. Les Caisses d'investissements sont alimentées par une cotisation de 15% prélevée sur la valeur ajoutée de chaque entreprise. Mais attention ! les subventions sont réservées aux entreprises ayant renoncé à la propriété lucrative. Malgré le versement de sa cotisation de 15% le boulanger indépendant ne pourra pas changer son four sauf à renoncer à la propriété de sa boulangerie.

Pour faire bon poids on ajoute la retraite à 55 ans (parfois même c'est 50 ans), le versement du salaire à vie dès l'âge de 18 ans à hauteur de 1500 €, le Smic à 1700 € net ( la CGT réclame 1800 brut). **On arrive à des dépenses nouvelles supérieures au total actuel des dividendes et intérêts sans même avoir amélioré les budgets de l'enseignement, de la formation professionnelle et de la santé.**

Mais au fond quelles différences entre le salaire à vie et les revendications syndicales ou le projet du Parti Communiste portant sur la revalorisation des pensions de retraite ou le maintien des revenus entre deux emplois ? Est-ce que ça vaut la peine de se disputer sur du vocabulaire ?



Premièrement : dans le concept de salaire à vie chacun fait ce qu'il veut, chaque personne peut choisir de travailler dans une entreprise ou bien décider de toucher le salaire et bricoler chez soi ou voyager, décider finalement de vivre du travail des autres. Combien de travailleurs trouveraient ça juste ? Aucun syndicat ne demande cela. Friot se dit communiste jusqu'au bout des ongles. Pourtant dans le principe de base « à chacun selon ses besoins, de chacun selon ses capacités », il gomme le deuxième terme. A l'opposé, un des fondements du projet du PCF de sécurité de l'emploi ou de la formation c'est le maintien des revenus à 100% à la condition de s'inscrire effectivement dans un processus d'emploi ou de formation choisis.

Deuxièmement : le salaire à vie serait payé par une caisse des salaires alimentée par une cotisation des entreprises assise sur la valeur ajoutée, c'est à dire que pour une même production, une même valeur ajoutée l'entreprise pourrait doubler ses effectifs sans déboursier un sou de plus ; avec cela, ajouté à la liberté de ne rien faire, le chômage disparaîtrait. Mais la caisse des salaires étant rapidement en déficit du fait que ses dépenses seraient supérieures à ses ressources, les salaires baisseraient automatiquement et fortement. Le mot d'ordre des travailleurs pourrait devenir « on fait semblant de me payer, je fais semblant de travailler » débouchant sur la sclérose comme jadis en Union Soviétique. A l'inverse le projet du Parti communiste se propose de faire avancer ensemble et progressivement les réformes sociales (réduction du temps de travail, rejet de la précarité, formations, salaires...) les crédits à taux zéro pour les investissements matériels et humains créateurs d'emplois, les pouvoirs des salariés dans les entreprises.

Question subsidiaire : l'échec inévitable du projet Friot, s'il était appliqué, provoquerait un mécontentement de grande ampleur. Comment faire alors pour convaincre les populations qu'il faut malgré tout continuer ???

Nul doute que Friot est un adversaire résolu du capitalisme et un communiste convaincu mais ses thèses montrent que ça ne met pas à l'abri des errements qui se payent très cher, les partis communistes en ont fait l'amère expérience pendant trop longtemps

**Le chômage et le sous emploi sont à des niveaux tels, et depuis si longtemps, qu'il existe une sorte de résignation et la recherche d'artifices pour le cacher, pour le nier : les mini-jobs sous payés et la relégation dans le RSA pour la droite, l'embauche des chômeurs par l'Etat chez Mélenchon, le revenu universel chez Hamon, le salaire à vie de Friot. Il y a certainement mieux à faire à gauche que ces solutions de renoncement.** Vaudrait mieux se rassembler et se mettre d'accord sur des mesures permettant d'éradiquer progressivement le chômage qui pèse tant, non seulement sur les victimes directes, mais aussi sur la sécurité, les conditions de travail et les salaires de toutes et tous.

Sylvian Chicotte, ancien inspecteur du travail connaît parfaitement le contenu du projet de loi de Sécurité Emploi Formation puisqu'il a collaboré à son écriture. Ce projet de loi a ensuite été soumis pour amendements à des avocats, des syndicalistes, des économistes etc.

Note : Pour des raisons de place, nous n'avons mis que des extraits des textes des économistes cités. Les textes complets se retrouvent tous sur internet.